



SNF

RESPONSIBLE CHEMISTRY

R A P P O R T

DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX
ET DE GOUVERNANCE

. 2020 .

SNF est un Groupe de chimie de spécialité de l'eau dont tous les produits contribuent soit à traiter, recycler, préserver l'eau, soit à économiser l'énergie et réduire l'empreinte carbone.

90% du chiffre d'affaires de SNF répond aux objectifs de l'ONU*.

Le Groupe est présent de longue date sur tous les continents, employant 6,600 personnes dont 1,400 en France.
Pionnier de la chimie douce dans toutes ses étapes industrielles, l'empreinte carbone scope 1 & 2 des sites SNF est faible, en proportion du chiffre d'affaires, à environ 0.5 million de tonnes de CO₂ équivalent.

L'innovation et le mouvement vers un monde plus propre, plus sobre et moins carboné sont de formidables accélérateurs de la croissance de SNF qui a réalisé un chiffre d'affaires de 3.0 milliards € en 2020.



Conformément à l'article L. 225-102-1, modifié par l'ordonnance 2017-1180, le Groupe SNF est concerné par l'obligation de publication d'une déclaration consolidée de performance extra-financière, et ce en raison du niveau de chiffre d'affaires et du nombre moyen de salariés, notamment au niveau de sa filiale française SNF SA.

Pour l'établissement de ce rapport de performance extra-financière, seules les filiales françaises, américaines, chinoises, coréennes et indiennes significatives ont été prises en compte, ce qui représente plus de 95 % du chiffre d'affaires mondial du Groupe.



Pascal Remy, président-directeur général de SNF

FAIRE FACE AU COVID

La crise causée par la covid-19 a contraint le Groupe SNF à s'adapter fortement. Les différents pays et régions, à commencer par la Chine dont le retour d'expérience a été précieux, ont rapidement mis en place des dispositifs pour aider les salariés à rester actifs, accompagnés dans cette épreuve mais aussi solidaires.

La première préoccupation du Groupe a été d'assurer la santé et la sécurité de ses équipes. Ainsi, dans toutes nos filiales et usines à travers le monde, toutes les précautions sanitaires et les recommandations dictées par l'OMS et les services nationaux de santé publique ont été communiquées largement. Des mesures sanitaires collectives et individuelles ont été prises afin de garantir des conditions de travail optimales. Aujourd'hui, toutes nos filiales et usines sont en activité dans le plus strict respect du protocole sanitaire et des règles de distanciation. Les mesures barrières sont strictement appliquées et les horaires ont été aménagés pour réduire le nombre de croisement d'équipes. Du personnel dédié a été

désigné pour s'assurer que les mesures sont bien respectées sur l'ensemble de nos sites. Des mesures de nettoyage très strictes sont appliquées, des masques et du gel hydroalcoolique sont mis à disposition de tous. Via ses sites chinois, SNF a commandé des masques FFP2 qui ont été distribués au fur et à mesure de leur réception aux hôpitaux des régions où le Groupe est implanté et SNF fabrique désormais du gel hydroalcoolique dont les premières distributions aux établissements médicaux ont commencé en mars 2020. En Chine le Groupe a distribué des masques aux écoles proches de ses sites de production tandis qu'aux USA notre filiale a fait don de plus de 100 000 masques aux services de santé de Géorgie, Louisiane et Pennsylvanie.

Par rapport à beaucoup d'autres acteurs, SNF surmonte la crise de Covid aussi bien que possible. Notre Groupe a en effet la chance d'avoir deux caractéristiques fondamentales qui le rendent assez résistant à la crise mondiale à laquelle nous sommes confrontés :



Nous fournissons des biens et des services essentiels aux êtres humains et à l'économie.
Nous sommes véritablement mondiaux et nous vendons dans pratiquement tous les pays du monde.



Plus de 90% de notre chiffre d'affaires répond aux objectifs de développement durable de l'ONU et contribue à rendre le monde plus propre et plus économe en énergie. Ce mouvement mondial est pour nous un puissant moteur de croissance à long terme.

Ce que nous faisons dans le secteur minier est essentiel pour réduire l'empreinte écologique des extractions minérales. Ce que nous faisons dans le domaine du papier est essentiel pour soutenir, par exemple, la croissance du commerce électronique ou la réduction de l'utilisation des matières plastiques. Ce que nous faisons dans le domaine du pétrole aide les exploitants pétroliers à utiliser moins d'eau et moins d'énergie pour produire un baril de pétrole. Notre division spécialités fournit des ingrédients essentiels tels que des gélifiants pour les solutions hydroalcooliques.

La crise Covid a clairement démontré la résilience et l'efficacité de notre modèle global. Lorsque la crise a frappé la Chine en premier, nos sites européens, coréens et américains ont contribué à soutenir nos opérations en Chine. Lorsque la vague s'est éloignée de la Chine pour se diriger vers l'Europe et les Amériques, nos sites chinois ont été mobilisés pour soutenir le reste du Groupe. En conséquence, aucun client de SNF n'a jamais manqué de produits.

Bien sûr, nous ne sommes pas totalement immunisés contre la crise Covid qui a eu des répercussions sur l'économie mondiale et nos ventes mondiales ont diminué d'environ 10 % cette année pour revenir au niveau proche de 2018. Nous sommes tout à fait convaincus que nos ventes augmenteront à nouveau en 2021. Les États-Unis ont été plus touchés que le reste du Groupe en raison d'une plus forte exposition au marché du pétrole et du gaz et plus particulièrement au marché de la fracturation hydraulique. Ce marché a connu une croissance très importante ces dernières années, mais il est très sensible aux prix du pétrole et très réactif. D'un point de vue financier, SNF a bénéficié cette année de conditions favorables pour les matières premières et nous avons pris des mesures dans toutes nos entreprises pour contrôler nos coûts.

Cette crise Covid a beaucoup perturbé la vie professionnelle et personnelle de chacun et a généré de l'anxiété, mais **la capacité de SNF à financer sa croissance et à continuer à investir est intacte.**



Le Groupe SNF est fortement impliqué dans les questions de responsabilité sociale des entreprises (RSE) depuis de nombreuses années.

Dès 2008, SNF a adhéré au Global Compact des Nations-Unies, car les valeurs défendues sont en accord avec la vision et les engagements du Groupe.

SNF a depuis intégré les 10 principes du Global Compact étape par étape dans ses politiques, et certains objectifs de développement durable (SDG) sont inclus dans les indicateurs du Groupe.

Pour aller plus loin, SNF a décidé en 2020 de renforcer sa collaboration en devenant un membre «participant» plutôt qu'un simple membre «actif». Le Groupe SNF s'engage donc à respecter les principes universels des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption dans ses opérations et ses stratégies.

Cet engagement permanent se traduit par la publication d'une communication (COP) sur le site web de SNF et sur celui du Pacte Mondial.

Le Groupe SNF démontre ainsi sa détermination à utiliser toutes les ressources à sa disposition, en collaboration avec ses partenaires, pour développer ses activités en harmonie avec les personnes et l'environnement et en intégrant les principes fondamentaux du développement durable dans toutes ses opérations.



Avec EcoVadis, SNF s'appuie en outre sur une procédure d'évaluation des risques environnementaux, sociaux, éthiques et logistiques.

Cette démarche contribue à développer la responsabilité sociétale sur toute la chaîne de services. SNF a ainsi entrepris depuis 2 ans une cartographie des risques pour ses clients et fournisseurs liée au risque pays mais aussi au niveau de leur activité. Cette étude a été complétée par un module corruption afin de connaître les risques afférents à l'activité du Groupe.

A la suite de cette cartographie, les **20 principaux fournisseurs de SNF pour la zone Europe Moyen-Orient et Afrique ont été choisis pour être évalués par ECOVADIS**. Les résultats

de ces évaluations ont été très positifs avec 100% des fournisseurs qui ont répondu et un niveau moyen de 66 / 100 qui correspond à un niveau Gold ECOVADIS alors que la moyenne du secteur est de 43 / 100. Les principaux fournisseurs de SNF sont donc très sensibles aux thématiques RSE avec des engagements forts.

Pour 2021, des évaluations ECOVADIS vont être étendues auprès des 20 principaux clients du Groupe choisis dans différents domaines d'application des produits SNF ainsi que 10 autres fournisseurs des filiales basées sur l'Asie et les Etats-Unis.



Le Groupe SNF suit un certain nombre d'indicateurs du Global Reporting Initiative (GRI) qui sont listés en annexes de ce document et rappelés en tête de chapitres. Le référentiel d'indicateurs

du GRI permet de mesurer l'avancement des programmes de développement durable des entreprises.

Ces normes GRI représentent les bonnes pratiques mondiales de reporting public portant sur un large éventail d'impacts économiques, environnementaux et sociaux.

SNF est guidé par les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Le Groupe a développé une gamme de plus de mille produits qui répondent à l'ambition de SNF de promouvoir une chimie responsable et d'améliorer la qualité de vie de chacun dans le monde. Le principal monomère est produit par voie enzymatique, un procédé biologique naturel, à température ambiante et sous pression atmosphérique, ce qui nécessite peu d'énergie. Compte tenu de l'ampleur des volumes en jeu, **ce procédé de catalyse biologique fait de SNF l'un des pionniers de la chimie douce et lui permet de bénéficier d'une faible empreinte carbone, scope 1 & 2, (environ 0.5 million de tonnes de CO₂ équivalent) en proportion du chiffre d'affaires.**

Les produits du Groupe jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement, dans l'économie d'énergie et l'accès aux matières premières essentielles. Porteurs de nombreux usages industriels et commerciaux, ils sont utilisés dans tous les domaines où l'eau est présente :

- ◆ le traitement des eaux résiduaires
- ◆ la production d'eau potable
- ◆ la déshydratation des boues
- ◆ l'exploitation minière
- ◆ l'extraction de pétrole et de gaz
- ◆ l'agriculture
- ◆ la fabrication de papier
- ◆ la fabrication de textiles
- ◆ la fabrication de produits cosmétiques
- ◆ le bâtiment et les travaux publics
- ◆ l'entretien industriel et domestique

Exploités en tant que floculants, ils facilitent la séparation des matières en suspension dans l'eau. En tant que modificateurs rhéologiques, ils modifient la viscosité des liquides, et en tant que réducteurs de friction ils facilitent le déplacement des fluides aqueux.

SNF exerce une vigilance accrue sur ses procédés de fabrication visant à minimiser les impacts sur l'environnement liés à ses activités (cf. 3. « Conduite environnementale »). La qualité de l'empreinte du Groupe est notamment soutenue par une politique de réduction des différents entrants.

Les consommations unitaires d'eau, de gaz et d'électricité diminuent régulièrement par rapport aux volumes produits. Grâce au suivi rigoureux de ses rejets, SNF met en place des actions pertinentes, visant l'optimisation de ses unités de production, l'installation d'unités de traitement des effluents, ainsi que le développement de nouveaux savoir-faire et brevets.

La maîtrise des consommations et la recherche de nouvelles solutions, indissociables d'une responsabilité écologique et économique au regard des enjeux planétaires, sont des objectifs partagés par tous les sites du Groupe qui poursuit notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies suivants :





TABLE DES MATIÈRES

01

PROFIL ET GOUVERNANCE

SNF est guidé par les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

02

ENGAGEMENT SOCIAL

Les femmes et les hommes du Groupe constituent une communauté garante de la pérennité de SNF.

03

CONDUITE ENVIRONNEMENTALE

SNF veut atteindre la neutralité carbone en 2050 et maintenir son rang de leader en la matière d'ici là.

04

POLITIQUE SOCIÉTALE

Attaché à une démarche éthique, SNF crée des emplois locaux et joue un rôle d'entreprise citoyenne là où il opère.

05

ANNEXES

SNF a mis en place plusieurs indicateurs qui permettent de suivre les résultats des politiques durables mises en œuvre.

06

RAPPORT INDÉPENDANT D'ASSURANCE LIMITÉE



PROFIL ET GOUVERNANCE

1.1 MARCHÉS ET PRODUITS

1.2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

2.1 ANALYSE DE RISQUES

2.2 RISQUES SOCIAUX

2.3 RISQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

2.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

2.5 RISQUES DE CORRUPTION

3.1 POLITIQUE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.3 QUALIFICATION ET EXPERTISES

3.4 INFORMATIONS SUR LES MEMBRES

3.5 POUVOIR ET MISSIONS



SNF est un Groupe de chimie de spécialité dont tous les produits contribuent soit à traiter, recycler, préserver l'eau, soit à économiser l'énergie et réduire l'empreinte carbone.

Pionnier de la chimie douce, SNF est le premier producteur mondial de polyacrylamide (PAM), polymère hydrosoluble. Leader sur tous les continents, le Groupe représente 48 % de la production mondiale en la matière.

Doté d'une présence industrielle et commerciale équilibrée géographiquement avec des positions fortes en Europe, dans les Amériques et en Asie, le Groupe emploie 6,600 personnes dont plus de 1,400 en France, où est situé son siège social.

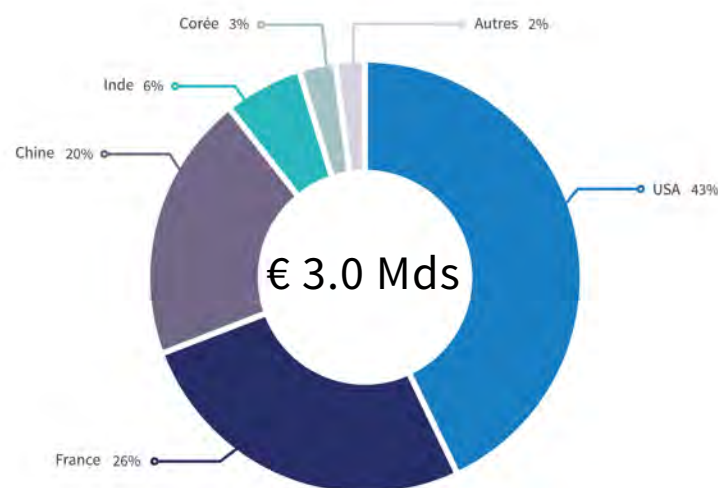
L'innovation et le mouvement vers un monde plus propre, plus sobre et moins carboné sont de formidables accélérateurs de la croissance de SNF qui a réalisé un chiffre d'affaires 2020 de 3.0 milliards d'euros.

À l'appui de ses solutions innovantes, le Groupe contribue à répondre aux enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain, parmi lesquels l'accès à l'eau potable. SNF fabrique plus de mille produits qui

contribuent à préserver les ressources naturelles, à encourager le recyclage et à améliorer l'efficacité des processus industriels.

Pour maintenir sa position de leadership, le Groupe élargit en permanence sa gamme, et réinvestit la totalité de ses ressources financières dans l'amélioration et l'expansion de son outil industriel. Positionné sur des marchés au cœur des problématiques de développement durable, SNF se place dans une démarche de progrès et d'excellence portée par ses collaborateurs à travers le monde dans ses différentes filiales.

L'objectif : soutenir la compétitivité du Groupe et celle de ses clients, tout en minimisant l'empreinte environnementale des activités associées. La politique de croissance pratiquée a toujours été respectueuse des hommes et de l'environnement. A ce titre, **le Groupe souhaite atteindre la neutralité carbone (scope 1 & 2) en 2050 dont - 30% d'intensité carbone dès 2030**. D'ici là SNF ambitionne de maintenir son rang de leader parmi ses pairs. **Le Groupe a en effet une très faible intensité carbone comparé aux autres acteurs du secteur**. En termes de consommation d'eau **l'objectif de SNF est de réduire de 20% son intensité en eau en 2030**.



1.1 MARCHÉS ET PRODUITS



TRAITEMENT DE L'EAU

Traitement de l'eau de plus de 800 millions d'habitants et de 10,000 sites industriels à travers le globe



EXTRACTION DE MINÉRAIS

Réduire la consommation d'eau et d'énergie pour extraire les métaux et minéraux essentiels à la transition énergétique



RÉCUPÉRATION ASSISTÉE DE PÉTROLE

3-6x moins d'eau par baril produit
2-6x moins de CO₂ émis



AGRICULTURE

Aider les agriculteurs dans leur gestion de l'eau de manière responsable et durable



INDUSTRIE DU PAPIER

Supporter la croissance de l'e-commerce et réduire l'usage des plastiques



COSMETIQUE

FLOCARE NAT 132 est une émulsion 100% Végan et à 67% d'origine naturelle



TEXTILE

Aider à diriger l'industrie vers le ZHDC®, zéro rejet de produits chimiques dangereux.



BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Forte réduction d'eau et amélioration de la durabilité, de l'uniformité et de la résistance du béton

1.1.1 TRAITEMENT DE L'EAU



La gestion des ressources en eau est l'un des défis majeurs auxquels nos sociétés doivent d'ores et déjà faire face. La croissance du développement urbain, ainsi que l'industrialisation et le développement de l'irrigation augmentent la

demande. Acteur majeur du traitement de l'eau et de toutes les applications associées, **SNF traite l'eau de plus de 800 millions d'habitants à travers le globe et accompagne plusieurs milliers de sites industriels dans leur traitement et recyclage.**

Le Groupe propose plusieurs gammes de floculants, coagulants, dispersants, agents antitartre et précipitants de métaux lourds à même de couvrir toutes les exigences du marché mondial. Ces produits sont approuvés par un grand nombre d'autorités gouvernementales pour une utilisation conforme aux normes en vigueur. SNF développe des polymères qui conviennent à tous les types de traitement, de la production d'eau potable à la déshydratation des boues et au traitement des eaux industrielles.

1.1.2 EXTRACTION DE MINERAIS

Les exploitations minières sont confrontées à un double défi : maintenir ou augmenter la production tout en réduisant la consommation de ressources comme l'eau et l'énergie.

En parallèle, les réactifs utilisés pour extraire les métaux et les minéraux doivent satisfaire à des exigences strictes en matière de sécurité et d'environnement.

SNF offre une gamme complète de produits et d'équipements pour répondre aux enjeux de l'industrie minière, depuis l'excavation et le concassage primaire jusqu'aux usines de raffinage métallurgique.

Les produits fournis permettent de réduire les besoins en eau et d'optimiser le processus d'extraction tout en limitant l'impact environnemental

et les risques chimiques. Ils contribuent aussi à **réduire les coûts d'extraction de nombreux métaux et minéraux essentiels à la transition énergétique.**



Ces solutions sont proposées par le Groupe dans toutes les régions du monde, même les plus difficiles d'accès, et utilisées pour tous les types de minerais ferreux ou non ferreux.

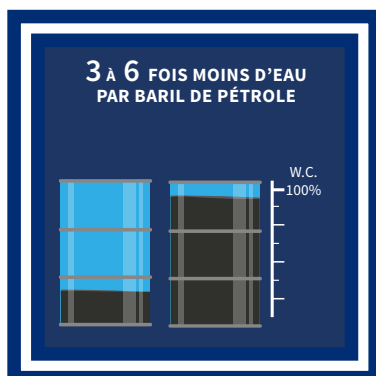
SNF intervient également dans la gestion des résidus et le recyclage de l'eau dans les phases d'investissement et d'exploitation, afin d'optimiser la productivité, les coûts et la performance environnementale.

1.1.3 RÉCUPÉRATION ASSISTÉE DE PÉTROLE

Le secteur du pétrole et du gaz est confronté à des défis croissants, notamment en raison des conditions parfois extrêmes du forage et de l'exploitation. Par ailleurs les contraintes environnementales et tout particulièrement la nécessité de réduire les émissions de CO₂ sont devenues un enjeu majeur.

Avec la Récupération Assistée du Pétrole (RAP) ou Enhanced Oil Recovery (EOR), les opérations d'injection de polymères peuvent prolonger la durée de vie des champs en exploitation et en améliorer les conditions d'exploitation.

Lors de l'extraction, les solutions de SNF augmentent la quantité d'huile récupérée, permettent d'utiliser de **3 à 6 fois moins d'eau par baril de pétrole et réduisent de 2 à 6 fois les émissions de CO₂***.



cf. "EOR by SNF" via snf.com

1.1.4 AGRICULTURE

La nécessité de nourrir une population mondiale croissante est le principal moteur des marchés de l'agriculture. Elle implique des rendements plus élevés et une meilleure gestion des ressources.

Efficacité de l'irrigation, optimisation de la rétention d'eau, protection contre l'érosion et les encroûtements, **le portefeuille de solutions innovantes de SNF aide les agriculteurs dans leur gestion de l'eau de manière responsable et durable.**

À titre d'exemples, FLOBOND™ et SOILPAM™ fournissent des solutions sûres et efficaces de pénétration, de répartition et de maintien de l'eau dans les sols de grandes cultures, d'arboriculture, de cultures maraîchères, de cultures ornementales et des gazons.

Grâce à une rétention à proximité des racines, AQUASORB™ réduit le stress des cultures, permettant d'espacer les cycles d'irrigation. Le recours aux polymères lors de l'irrigation augmente par ailleurs la cohésion des sols, limitant l'érosion par



ruissellement ou d'origine éolienne.

En parallèle, SNF mène des recherches et des essais de terrain approfondis sur les grandes cultures et l'horticulture.

En association avec ses clients, le Groupe examine les résultats et performances agronomiques et financières de ses produits.

Des études concluantes ont notamment été menées avec le département d'horticulture de l'université de Géorgie, Etats-Unis, sur une semence Seminis, ou encore dans le domaine du coton en collaboration avec Delta F.A.R.M., association de producteurs et de propriétaires fonciers mobilisés pour des pratiques agricoles durables dans le nord-ouest du Mississippi.

1.1.5 INDUSTRIES DU PAPIER, DU TEXTILE ET DES COSMÉTIQUES

Essentielle à l'industrie de la pâte à papier et du papier, l'eau est utilisée pour transporter des fibres cellulose et les mélanger avec d'autres composants.

La pratique accrue du recyclage impose une amélioration constante des produits chimiques utilisés pour maintenir la qualité et les niveaux de performance.

SNF fabrique des solutions spécialement conçues pour répondre à ces besoins. Plusieurs produits chimiques de procédés sont destinés aux applications sur machine, qui permettent d'optimiser la productivité grâce à l'amélioration de la rétention et de la vitesse.

Des solutions spécifiques soutiennent les procédés de fabrication des papiers haut de gamme aussi bien que des cartons plus rigides conçus à partir de recyclage.

Elles permettent de **supporter la croissance de l'e-commerce et réduire l'usage des plastiques.**

Une large gamme de formulations offre également plusieurs floculants et coagulants destinés aux stations de traitement des effluents.

Pour l'industrie textile, le Groupe est également un

acteur majeur dans le domaine des épaississants acryliques, comme les produits destinés à l'impression, la teinture, la finition et l'encollage.

À titre d'exemple, la gamme FLOPRINT™, compatible avec la plupart des classes de colorants et d'épaississants naturels, permet des vitesses d'impression plus élevées, un rendement de couleur accru, un taux de cisaillement plus important et un contrôle efficace de la rhéologie.

Les produits de prétraitement FLOLUX™ sont quant à eux utilisés pour les textiles imprimés numériquement, tandis que les lignes FLOSIZE™ et FLOLINE™ Size sont employées pour l'encollage des fils de chaîne en remplacement total ou partiel des encollages usuels.

SNF travaille en étroite collaboration avec plusieurs sociétés et clients du marché pour poursuivre le développement de nouveaux polymères performants et rentables.



SNF respecte la liste des substances soumise à des restrictions (Manufacturing Restricted Substances List -MRSL) pour aider à diriger l'industrie vers le

ZDHC® (Zero Discharge of Hazardous Chemicals), zéro rejet de produits chimiques dangereux.

En matière de soins de la personne et de cosmétiques, SNF développe un portefeuille de technologies offrant une large gamme de modificateurs de rhéologie.

Ces produits fournissent des effets épaississant, revitalisant ou de suspension, associés à diverses propriétés sensorielles, pour les soins de la peau, les soins capillaires ainsi que le bain et la douche.

Pour économiser du temps et de l'énergie SNF propose une nouvelle émulsion à froid pour produire des crèmes hydratantes (avec FLOCARE™ ET TM 76). SNF a également développé FLOCARE™ NAT 132 une émulsion 100% Végan et à 67% d'origine naturelle.

FLOCARE™ NAT 132



1.1.6 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SNF propose une large gamme de produits pour le forage et les travaux publics, depuis les agents viscosifiants et les produits de traitement de boues jusqu'aux dispersants en passant par les produits colmatants. Le Groupe fournit des polycarboxylates pour le béton, le ciment, les mortiers, les adhésifs, les revêtements, ainsi que des produits d'étanchéification pour les ouvrages souterrains.

Dans les domaines du ciment et du béton, les polycarboxylates sont trois à six fois plus efficaces que les plastifiants traditionnels. Ils favorisent une **forte réduction d'eau** même à faible dosage, et témoignent d'une **amélioration de la durabilité, de l'uniformité et de la résistance du béton**.

En matière de génie civil, les polymères du Groupe sont très largement utilisés comme agents rhéologiques pour améliorer les performances de la bentonite et préparer les boues de forage.



1.1.7 ENTRETIEN DOMESTIQUE ET INDUSTRIEL

Le Groupe fournit de nombreux polymères haute performance pour les produits d'entretien des collectivités et des industriels.

Utilisés comme épaississants cationiques, stabilisants et dispersants, ils couvrent une large palette d'applications tout en améliorant la performance des produits.

À titre d'exemple, la gamme de dispersants détient une forte capacité de neutralisation des ions calcium et une excellente compatibilité avec les tensioactifs généralement utilisés dans les formulations de nettoyage. Elle optimise en outre les procédés de granulation et de séchage par atomisation.



1.1.8 ÉQUIPEMENT ET INGÉNIERIE

La division Équipement et ingénierie de SNF est leader dans la conception, la fabrication, et la mise en service d'installations de stockage, de préparation et d'injection de polymères.

Elle offre à la fois des systèmes standards et des systèmes sur mesure pour une utilisation optimisée des polymères sous forme liquide, de poudre ou d'émulsion.



1.2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Dans un monde confronté à de multiples défis économiques, environnementaux et sociaux,



SNF a pour ambition de générer une croissance durable et responsable de ses activités.

SNF a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 pour répondre aux enjeux sociétaux

et environnementaux de la planète en apportant à ses clients des solutions durables et innovantes, capables de contribuer aux objectifs de développement durable définis par les Nations Unies. La gestion responsable des produits ainsi que l'apport de solutions durables et innovantes sont des priorités pour le Groupe.

1.2.1 ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Pour concrétiser ses engagements et mesurer ses progrès sur le long terme, SNF a défini des objectifs environnementaux, des objectifs de sécurité et des objectifs en matière de diversité. Dans ce cadre, le Groupe s'assure d'agir en conformité avec la législation et les différentes réglementations environnementales applicables, ainsi que les exigences au niveau social

et économique. Sur le plan environnemental, SNF poursuit la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre en cohérence avec l'Accord de Paris, de ses émissions dans l'air, de ses rejets dans l'eau et de ses achats d'énergie carbonée. Plusieurs actions sont mises en œuvre afin de limiter l'impact environnemental des activités du Groupe (scope 1 & 2) pour **atteindre la neutralité carbone en 2050 avec -30% d'intensité carbone en 2030.**

Tous les projets d'investissement de SNF sont évalués en intégrant un prix interne du carbone de 50 €.

SNF a également modifié ses pratiques de production pour réduire sa consommation d'eau et a développé des réseaux fermés utilisant de l'eau récupérée avec pour objectif **-20% de réduction de l'intensité de sa consommation d'eau en 2030.** Ces actions sont soutenues par la recherche et le développement de SNF en matière de solutions durables et la gestion responsable des produits. Par ailleurs, l'entreprise communique et informe en interne comme en externe sur les impacts de ses activités, pour s'assurer de la bonne utilisation de ses produits et éviter tout gaspillage.

Sur le plan de la sécurité et de la santé, le Groupe axe ses actions sur la sécurité des personnes et des

procédés, avec un accent sur la réduction du taux de fréquence des accidents et les risques psychosociaux. L'objectif est de faire partie des entreprises les plus performantes en la matière. SNF mène une politique de prévention en s'appuyant sur des programmes d'intégrité mécanique des installations, le suivi des accidents et le partage d'expérience. Les collaborateurs et les partenaires sont sensibilisés et formés afin d'exercer leur activité de manière responsable en adéquation avec les exigences de postes. Pour pérenniser sa démarche et inscrire sa performance dans la durée, SNF développe une culture d'excellence opérationnelle auprès de l'ensemble du personnel concerné, valorisant notamment les actions qui participent aux progrès de l'entreprise. Une vigilance accrue est par ailleurs portée sur le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. En matière de diversité et de développement des collaborateurs, SNF s'engage à poursuivre sa politique respectueuse des salariés de nationalité étrangère, de l'égalité homme/femme et du handicap. La gestion des talents est par ailleurs soutenue tout au long de la carrière.

1.2.2 MÉTHODOLOGIE GLOBALE

Les engagements du Groupe en matière de performance environnementale et sociale sont pleinement portés par le président-directeur général

et l'équipe de direction générale. Celle-ci compte plusieurs dirigeants internationaux de sorte que les dimensions sociales, environnementales et sociétales sont prises en compte dans tous les pays. En interne, les politiques relatives aux dimensions environnementales, sociales et éthiques sont validées par les membres de la direction générale, qui en assurent la diffusion et surveillent leur application dans tout le Groupe. Le directeur RSE et Qualité présente chaque année le contenu de la mission de vérification des données environnementales et sociales aux intéressés et au conseil d'administration du Groupe.

La mise en œuvre des engagements du Groupe requiert une évaluation périodique des performances.

SNF révisé régulièrement ses objectifs en prenant en considération les résultats obtenus, les nouvelles connaissances scientifiques et techniques disponibles, ainsi que les modifications du contexte économique et social. Ces évaluations sont partagées avec l'ensemble du personnel et les partenaires par des actions de communication et d'information. SNF utilise au mieux ses retours d'expérience afin d'en faire bénéficier l'ensemble de ses sociétés et les parties prenantes. Ces partages répondent au souci d'amélioration continue et de prévention.

Pour se doter d'un outil de pilotage et mesurer



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

l'efficacité de son programme de développement durable, SNF met en place un reporting de la performance environnementale, sociale et de la gouvernance (ESG) avec la désignation d'un responsable pour chaque filiale significative. Les graphiques et tableaux présentés dans le présent rapport sont réalisés à partir des données cumulées sur les principaux sites de production du Groupe. Les valeurs sont ramenées à la tonne de produits fabriqués par l'ensemble des sites concernés, avec 2015 pour année de référence sur une base 100 permettant de suivre l'évolution depuis lors. Les données brutes sur la base desquelles sont calculés les indices d'évolution figurent à la fin du présent document cf. 5.6.

2.1 ANALYSE DE RISQUES

En tant qu'acteur économique, SNF interagit avec son environnement sociétal à travers ses activités. L'identification et l'analyse des impacts sur son écosystème font partie de sa démarche de développement durable. Elles permettent au Groupe d'orienter ses actions vers une réduction des impacts négatifs et une augmentation des impacts positifs. SNF est engagé dans une démarche continue de réduction des principaux risques. Le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, ainsi que les

effets de son activité quant au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

METHODOLOGIE



SNF procède à une identification et à un examen approfondi des risques d'atteinte grave aux droits humains et aux libertés fondamentales,

à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement, tant à l'échelle du Groupe lui-même que de ses parties prenantes. Ce travail permet de compléter les mesures raisonnables existantes dans le cadre du devoir de vigilance des sociétés mères. Établi par le comité de suivi et validé par la direction générale, il est mené de façon collaborative entre les directions des ressources humaines, de l'hygiène, de l'environnement, du juridique, des achats, du contrôle et de l'audit interne.

L'identification et l'examen auxquels procède SNF s'appuient sur une combinaison de plusieurs sources que sont les risques génériques et les risques ciblés par le programme Responsible Care®, spécifique au secteur de la chimie, les retours d'expérience, les cas observés dans des entreprises opérant sur des

activités ou périmètres similaires, les sujets matériels exprimés par les parties prenantes et le plan de vigilance du Groupe.

Les principaux risques de SNF, ainsi que les politiques et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour les prévenir et en atténuer la survenance, figurent dans les tableaux ci-après, complétés par les résultats de ces politiques et incluant les indicateurs de performance associés. Les risques présentés sont pertinents au niveau du Groupe et constituent tant en interne qu'en externe les principaux risques auxquels SNF estime être exposé à la date du présent document. Ils sont répartis par catégories, en fonction de leur probabilité ou de leur éventuel impact négatif. À noter : les thématiques liées à la lutte contre la précarité alimentaire, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à l'alimentation responsable, équitable et durable et au respect du bien-être animal ont été identifiées comme non pertinentes au regard de l'activité du Groupe. La mise à jour des risques est régulière et tient compte des retours d'expérience, des progrès réalisés pour en prévenir et en atténuer les effets, ainsi que d'éventuels risques émergents jugés pertinents.

Dans tous les pays où SNF opère, les autorités locales inspectent les sites du Groupe plusieurs fois par an et effectuent un contrôle de cohérence de ses indicateurs

environnementaux. Elles contrôlent également les aspects relatifs à la santé et à la sécurité. Le même niveau d'exigence de sécurité des installations et des Hommes est appliqué dans toutes les usines de SNF, et ce même si les réglementations ne sont pas équivalentes partout.



En complément de l'examen effectué en interne, le Groupe fait appel à EcoVadis, afin de réaliser une évaluation des risques clients et fournisseurs en fonction du type et du volume de produits achetés et vendus, ainsi que des pays dans lesquels ils sont situés. Cette analyse porte sur plusieurs plans : environnemental, social, éthique et logistique. Les résultats définitifs et les recommandations ont été communiqués à SNF en juin 2019. Ils ont permis d'établir un plan d'action, incluant notamment l'évaluation des fournisseurs et des clients au regard des risques susmentionnés et dans le cadre d'une procédure d'achats responsables. Ce plan d'actions est revu chaque année.

2.2 RISQUES SOCIAUX

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN OEUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Risque de non-conformité	Mise en demeure ou sanction pénale	Veille réglementaire	Être conforme à la réglementation applicable sur le site	% de conformité réglementaire
	Non—conformité réglementaire			
Risque d'accident du travail	Mauvaise évaluation des risques Défaillance d'analyse de l'analyse risque	Document d'évaluation des risques professionnels	Réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles	% actions correctives réalisées
		Mise à jour annuelle de l'évaluation des risques professionnels		% avancement des formations initiales
		Enregistrement des actions et mesures de prévention et de maîtrise des risques	Développement et maintien des connaissances	% des recyclages réalisés
		Formation initiale des nouveaux embauchés	Culture d'entreprise et implication du personnel	Diffusion hebdomadaire d'indicateurs sur la sécurité
	Accidents du travail ou maladie professionnelle : • Connaissance insuffisante des consignes • Non-respect des consignes • Procédure non mise à jour	Formation continue des titulaires	Respect des consignes et procédures	% audits planifiés réalisés
		Audit et visites de prévention	Hygiènes et Sécurité	Nombre d'audits inopinés réalisés
		Analyse de tous les accidents du travail, quelle que soit la gravité	Maintien des procédures et documents à jour	% des accidents du travail analysés
		Enregistrement de tous les incidents et quasi-accidents	Éviter le renouvellement des accidents du travail	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, sans arrêt et bénins
		Analyse de toutes les maladies professionnelles déclarées	Éviter le renouvellement des maladies professionnelles	Taux de gravité des accidents avec arrêt
				Nombre de maladies professionnelles déclaré
				Baromètre Risques PsychoSociaux

2.3 RISQUES EN MATIERE DE DROITS HUMAINS

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN OEUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Droits de l'homme Conditions de travail	Risque d'employer du personnel dans des conditions de travail et de sécurité insuffisantes et qui ne respectent pas les lois. Sanctions civiles et pénales Image du Groupe détériorée	Politique de Responsabilité Sociétale : •Economique : afin de maintenir nos emplois en local et une activité économique de proximité. •Social : pour garantir à nos salariés des conditions de travail optimales. •Environnemental : afin de réduire au minimum l'impact de nos activités sur l'environnement Adhésion au Global compact : communication sur nos actions dans le cadre des objectifs de développement durable du Global compact.	Résultats Hygiène et Sécurité sur les conditions et la sécurité du travail bien meilleurs que les moyennes nationales. Pas de condamnation pour des non respects de la loi en matière de droits de l'homme et des conditions de travail	Évaluation ECOVADIS sur ce thème. Audits effectués dans les pays à risque (Inde et Chine)

2.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN OEUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Risques industriels (Classement SEVESO Haut ou équivalent)	Accident industriel majeur pouvant mettre en danger la sécurité des populations environnantes et des salariés du Groupe	Système de Gestion de la Sécurité, Analyse des risques, Gestion des modifications procédés Harmonisation au niveau du Groupe de la sécurité Process de nos installations Exercices périodiques sur les plans d'urgence internes et externes avec les services des états / régions / pays concernés (pompiers, autorités locales, nationales et environnementales etc.)	Aucun accident industriel au niveau du Groupe depuis plus de trente ans	Aucun
Consommation des ressources (eau, gaz, etc.)	Appauvrissement des ressources Rupture d'approvisionnement de nos sites industriels	Politique d'économie d'énergie Sites certifiés ISO14001 Plan d'actions environnementales	Meilleure efficience énergétique des ateliers de production Diminution des quantités d'eau de lavage Optimisation du fonctionnement des utilités Augmentation des quantités de déchets valorisées Diminution des quantités de déchets par tonne produite	Valorisation des déchets (valorisation énergétique) Valorisation des déchets (autre) Consommation d'eau Consommation d'électricité Consommation de gaz naturel
Risque de pollution industrielle	Déversement ou émissions substances dangereuses dans l'environnement de façon chronique ou accidentelle	Politique Environnementale Suivi des émissions dans l'eau, l'air et la génération de déchets Plan d'actions de réductions des émissions dans l'eau et l'air Installation d'unité de traitement de l'eau et l'air Mise en rétention des sites Récupération des eaux polluées Traitement des eaux polluées Procédure de conduite à tenir en cas de situation d'urgence Sites récents , meilleure technologie disponible dans la conception	Diminution des rejets de substances dangereuses dans l'eau, l'air par rapport à la tonne produite Aucune pollution accidentelle	Émissions de CO ₂ Émissions de composés organiques volatiles Rejets d'eaux usées Rejets dans l'eau présentant une forte demande chimique en oxygène Rejets dans l'eau de matières en suspension Rejets dans l'eau d'azote Émission de poussière Émission de déchets solides dangereux Émission de déchets solides non dangereux Suivi des nappes phréatiques

2.5 RISQUES DE CORRUPTION

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN OEUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Achats responsables Corruption	Risques d'infractions aux règles applicables en matière de droit de la concurrence et de lutte contre la corruption dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère. Sanctions civiles et pénales	Code de conduite et d'éthique Évaluation de la performance sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales par ECOVADIS Formations internes à destination du personnel susceptible d'être confronté à ces risques	Aucun achat n'est classé en risque sévère. Nos achats les plus risqués sont les produits chimiques en raison de leur composante environnementale. 25% de nos ventes sont considérées comme à risque principalement à cause du secteur de nos clients comme les mines ou le pétrole et par rapport à l'environnement et au pays. Mais ceci est fortement pondéré par l'utilisation de nos produits qui sert à traiter les eaux avec la préservation de l'environnement et des ressources en eaux Nos activités sont potentiellement des secteurs à risque de corruption important. Toutefois 93% de nos fournisseurs sont identifiés avec un risque faible et 75% de nos clients sont considérés avec un risque faible ou moyen.	Cartographie des risques établie par ECOVADIS utilisée comme base de la procédure d'évaluation des intervenants dans la chaîne d'approvisionnement et de vente de nos produits.

3.1 POLITIQUE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



SNF est une société non cotée dont le capital est figé et dont la valeur des actions est sans objet. Par ailleurs le Groupe ne distribue aucun dividende.

Les intérêts des actionnaires et du management sont ainsi indissociés dans la gouvernance. Celle-ci est assurée par le Conseil d'administration, composé de neuf membres, et par la Direction générale, composée d'un président-directeur général et de trois directeurs généraux délégués. Ces deux organes définissent et orientent la trajectoire du Groupe : ils sont responsables de son approche sur le long terme et de la mise en œuvre de sa stratégie.

SNF entend renforcer sa performance en matière de gouvernance, en mettant l'accent sur la transparence et en encourageant la création de valeur sur le long terme. Le Conseil d'administration réalise des évaluations dans le but de déterminer la façon d'améliorer son propre fonctionnement et de mieux suivre les meilleures pratiques.

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil s'est réuni à sept reprises. La participation moyenne des administrateurs aux réunions est de 91 %.

3.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition et le fonctionnement du Conseil d'administration de la Société sont déterminés par la législation en vigueur ainsi que par les statuts de la Société. La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de **neuf membres dont un administrateur indépendant non lié au management**. Le Conseil comprend une femme. Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour un mandat d'une durée maximale de six ans et sont rééligibles indéfiniment. Les objectifs de diversification de la composition du Conseil d'administration sont régulièrement revus afin de privilégier la diversité culturelle. À ce titre, le Conseil réunit plusieurs dirigeants ou anciens dirigeants d'entreprise possédant des compétences dans des domaines comme la chimie, la finance ou la responsabilité sociétale d'entreprise. En outre, le Conseil se compose de membres ayant acquis une expérience internationale significative, ainsi que de profils de nationalité étrangère.

Le Conseil d'administration est présidé par M. Pascal Remy, président-directeur général du Groupe. Les trois directeurs généraux délégués en sont tous membres.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'administration était composé comme suit :

M. Pascal Remy – Président-directeur général ;

M. Philippe Lecointre – Directeur RSE et Qualité, Déontologue

M. René Pich – Directeur général délégué ;

M. Richard Saint-Sauveur – Directeur Achats Groupe ;

M. Cédrick Favero – Directeur général délégué ;

M. Thierry Lemonnier – Administrateur ;

Mme Caroline Dumond – Directeur général délégué ;

M. Peter Nichols – Président de SPCM North America ;

M. John Pittman – Président de SNF Holding Company.

3.3 QUALIFICATION ET EXPERTISES

À la date du présent document, le Conseil d'administration estime que la diversité des compétences et des parcours de ses neuf membres ainsi que leur personnalité lui permettent d'accomplir ses missions avec l'indépendance et l'objectivité nécessaires.

Les membres du Conseil possèdent des expertises diverses et complémentaires et une expérience de haut niveau. Leur diversité est un réel atout pour le Groupe. Ils apportent collectivement un large éventail de compétences requises par les activités du Groupe.

Ces compétences se concentrent sur une forte expérience du secteur chimique et des marchés internationaux. Les qualifications et l'expertise des membres sont présentées dans une matrice des compétences du Conseil dans le tableau suivant.

	CHIMIE	INTERNATIONAL	CEO	FINANCE	RSE
	100%	67%	55%	44%	33%
Pascal REMY	•	•	•	•	
René PICH	•	•	•		
Cédric FAVERO	•	•			•
Caroline DUMOND	•			•	•
Peter NICHOLS	•	•	•		
John PITTMAN	•	•	•		
Philippe LECOINTRE	•			•	•
Richard SAINT-SAUVEUR	•	•			
Thierry LEMONNIER	•		•	•	

3.4 INFORMATIONS SUR LES MEMBRES

M. Pascal Remy – Président-directeur général

M. Pascal Remy, 60 ans, est diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT), de l'École polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées. Il possède vingt-cinq ans d'expérience dans l'industrie chimique et le traitement de l'eau. Il commence sa carrière chez Alcatel comme responsable des câbles sous-marins à fibre optique avant de rejoindre le Groupe Suez en tant que directeur général de Degrémont, puis d'occuper les fonctions de directeur général de l'Américain Nalco (Groupe Ecolab). En 2004, il devient associé dans un fonds d'investissement à Chicago. Il entre chez SNF en décembre 2005 en qualité de directeur général adjoint et de membre du Conseil d'administration, avant de devenir président-directeur général en novembre 2010.

M. René Pich – Directeur général délégué

M. René Pich, 80 ans, est diplômé en chimie de l'Institut de chimie et physique industrielles de Lyon (ICPI Lyon). Il commence sa carrière en tant que chercheur en polymérisation chez Rhodiacéta puis au sein de Streichenberger, avant d'être nommé directeur technique polyacrylamide de British Petroleum. En 1978, avec le rachat de l'activité flocculants de W.R. Grace, il devient président-directeur général de SNF, poste qu'il occupe jusqu'en 2010. Il exerce depuis la fonction de directeur général délégué. Il est membre du Conseil d'administration depuis 1978.

M. Cédric Favero – Directeur général délégué

M. Cédric Favero, 45 ans, est diplômé de l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH Lyon) et de l'université Claude-Bernard Lyon (UCBL, 1998). Il entre chez SNF en 1999 en tant que chercheur en monomères et coagulants pour le traitement de l'eau. Après le lancement des usines de Saint-Avold (France) et de Pearlington (États-Unis), il centre ses axes de recherche sur de nouvelles technologies de polymères et de polymérisation dans le domaine du gaz et du pétrole, sur les applications de spécialités, ainsi que sur la chimie organique des monomères et produits chimiques pour les mines. En 2005, il devient responsable de la recherche et développement, rejoint le Conseil d'administration en 2012 et est nommé directeur général délégué en 2015.

Mme Caroline Dumond – Directeur général délégué

Mme Caroline Dumond, 49 ans, est diplômée en ingénierie de l'École polytechnique féminine (EPF). Elle a occupé de nombreux postes d'ingénieur et de directeur de production, chez Air Liquide / GIE notamment. Elle est directeur général délégué de SPCM et membre du Conseil d'administration depuis 2003. Elle est la fille de M. René Pich.

M. Peter Nichols – Président de SPCM North America

Peter Nichols, 70 ans, est diplômé de l'Université de Toronto. Il a rejoint Allied Colloids en 1975, société pour laquelle il a travaillé pendant 15 ans et dont il est devenu directeur général. Avec l'accord de libre-échange américain, il a joué un rôle essentiel dans la création d'Allied Colloids Americas et a été nommé président et membre du comité exécutif mondial. M. Nichols a rejoint SNF Holding Company en 1999 en qualité de président et a rejoint le conseil d'administration de SPCM en 2008.

M. John Pittman – Président de SNF HC

M. John Pittman, 53 ans, est diplômé du Georgia Institute of Technology et titulaire d'un MBA du Warrington College of Business (Floride). Il possède près de trente ans d'expérience dans l'industrie chimique. Il commence sa carrière chez Vinings (Kemira) où il occupe plusieurs postes, avant de devenir directeur commercial monde sur les marchés des mines, du pétrole et du gaz. Il rejoint ensuite Solvay USA en qualité de directeur de zones pour le marché gaz et pétrole. Depuis 2017, il est président de SNF Holding Company. Il est nommé membre du Conseil d'administration de SPCM en 2019.

M. Philippe Lecointre – Directeur RSE et Qualité, Déontologue

M. Philippe Lecointre, 55 ans, est diplômé de l'Institut de chimie et physique industrielles de Lyon (ICPI Lyon). Il rejoint SNF en 1991 et œuvre à la mise en place du système de management de la qualité ISO 9001. En 2006, il est nommé directeur Qualité, puis RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) et Déontologue du Groupe. Il rejoint le Conseil d'administration l'année suivante.

M. Richard Saint-Sauveur – Directeur Achats Groupe

M. Richard Saint-Sauveur, 70 ans, est diplômé de l'École supérieure de commerce de Lille (ESC Lille) et titulaire d'un MBA de l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC Paris). Il possède quarante ans d'expérience dans l'industrie chimique. Durant sa carrière, il occupe des fonctions techniques, commerciales et managériales chez Roquette, Lafarge, Orkem et Elfatochem. Avant de rejoindre SNF en 1999 au poste de directeur Achats Groupe, il occupe les fonctions de directeur de l'unité acrylique d'Elfatochem. Il est actuellement président de SNF Korea et gère les activités de la zone du Sud-Est asiatique. Il est membre du Conseil d'administration depuis 2011.

M. Thierry Lemonnier – Administrateur

M. Thierry Lemonnier, 67 ans, est diplômé de l'École nationale supérieure de géologie de Nancy (ENSG Nancy) et de l'université de Stanford. Il commence sa carrière en 1979 chez Total où il occupe plusieurs postes dont celui de directeur financier de la branche raffinage (1993-1999) puis de la branche chimie (2001-2006). Il intègre ensuite Arkema en qualité de directeur financier du Groupe et membre du comité exécutif jusqu'à sa retraite (2006-2018). Il est nommé en qualité d'administrateur du Conseil d'administration de SPCM SA en 2019.

3.5 POUVOIR ET MISSIONS

Le Conseil d'administration détermine et décide des orientations de l'activité de la Société en matière de stratégie et de politique générale. Il supervise et veille ensuite à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Il veille également aux développements stratégiques du Groupe et examine régulièrement les opportunités et les risques, notamment financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux, ainsi que les mesures prises en conséquence.

Enfin, il désigne les dirigeants mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de la stratégie et contrôle la mise en œuvre de celle-ci.

Lors de l'exercice 2020, les sujets de discussion et les décisions du Conseil ont porté sur l'analyse annuelle de la stratégie et le financement du Groupe, les rapports financiers trimestriels et leur approbation, ainsi que sur la responsabilité sociétale, la politique de durabilité et la gestion des risques du Groupe. Le conseil a également validé la réduction du plan d'investissements et le plan de réduction des coûts en réponse à la crise sanitaire.





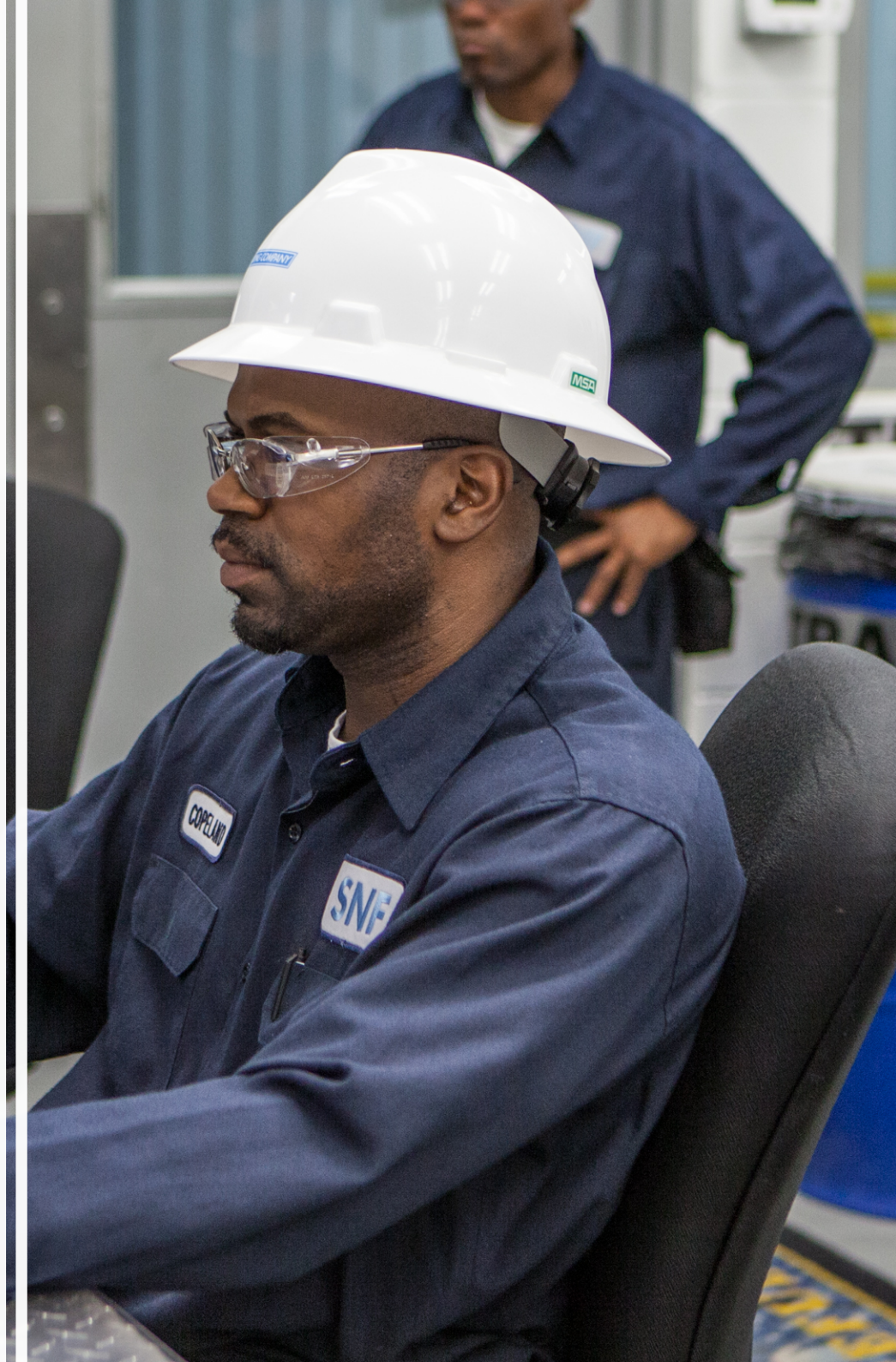
ENGAGEMENT SOCIAL

4.1 POLITIQUE SOCIALE

4.2 GESTION SOUTENUE DES TALENTS

4.3 ENGAGEMENT FORT SUR LE BIEN ÊTRE

4.4 CULTURE DE LA DIVERSITÉ



4.1 POLITIQUE SOCIALE



Les femmes et les hommes du Groupe, uniques par leur savoir-faire, leur métier, leur nationalité, leur rôle et leur personnalité, constituent ensemble une collectivité et une communauté indissociables de la pérennité de SNF.

Au total, ils sont 6,600 répartis dans environ 40 pays, et participent chacun à leur niveau au fonctionnement

et au développement du Groupe, pour le placer comme leader mondial dans sa spécialité. La nécessité de créer les conditions de leur bien-être et de leur épanouissement est un élément essentiel.

A travers son code de conduite, SNF s'engage à respecter des principes fondamentaux tels que la Déclaration des Droits de l'Homme et le Pacte Mondial des Nations Unies et interdit toute forme de travail des enfants ou de travail forcé. Le Groupe apporte un soin particulier à la qualité des conditions de travail. La politique vise à intégrer de manière prioritaire les enjeux santé, sécurité et bien-être dans la stratégie opérationnelle du Groupe.

Une organisation du travail agile et vigilante participe à ménager l'équilibre entre vie privée et professionnelle. SNF veille en outre à garantir un dialogue social de qualité, à l'origine de plusieurs accords conclus. En complément, le Groupe associe ses collaborateurs à la croissance sur le long terme par des mesures généreuses.

Enfin, véritable atout pour l'activité mondiale du Groupe, **la diversité des personnes et des talents est entretenue et encouragée à chaque niveau d'emploi**. SNF est très attaché aux principes de reconnaissance et de respect, quels que soient l'origine, le genre, la situation familiale et le métier de chacun. Le Groupe s'applique à améliorer l'équilibre entre les genres, à développer des talents nationaux et culturels, ainsi qu'à tirer parti des différentes générations afin d'optimiser les enseignements, les connaissances et les expériences.

4.2 GESTION SOUTENUE DES TALENTS

GRI 102-8 GRI 401 GRI 404 GRI 405-1

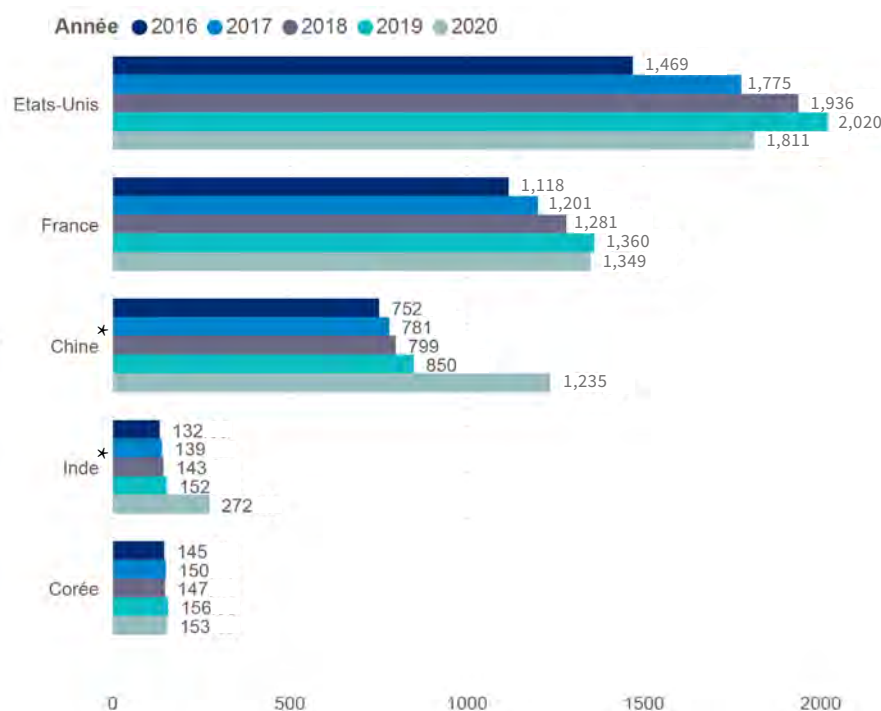
Compte tenu de la haute technicité que requièrent les métiers de SNF, le développement des compétences des collaborateurs est un enjeu déterminant, et avec lui, le maintien de leur implication. Aussi le Groupe s'assure des compétences dont il aura besoin à moyen et long terme, et répond aux aspirations des salariés sur le plan du développement individuel. Le développement individuel comprend le recrutement, les parcours de carrière et la formation.

4.2.1 POLITIQUE DE RECRUTEMENT

Le développement durable du Groupe repose sur sa capacité à recruter des talents qui vont pouvoir s'exprimer tout au long de leur carrière. Ces profils, ces expertises et ces savoir-faire sont essentiels pour accompagner son évolution. C'est pourquoi **SNF accorde une attention particulière aux relations avec les écoles**. Porté à la fois par le devoir d'entreprise citoyenne qui apporte sa contribution à la formation des jeunes et par la nécessité d'accueillir ces derniers pour compléter leur formation théorique, le Groupe organise des visites de sites en relation avec les universités, les écoles cibles d'ingénieurs et les établissements d'enseignement technique. À la clé : de nombreuses possibilités de stages et de contrats d'apprentissage.

En France, SNF a ainsi accueilli 29 apprentis et 39 stagiaires en 2020. L'ambition est de mieux faire connaître aux candidats le Groupe et ses métiers, ainsi que d'attirer des candidats convaincus par le modèle d'entreprise et ses valeurs. L'objectif est aussi de retenir les meilleurs profils, capables de s'intégrer pour longtemps au sein des équipes et de contribuer efficacement aux activités.

Evolution des effectifs par pays



* Augmentation d'effectifs liée à l'entrée d'un nouveau site dans le périmètre concerné

Au 31 décembre 2020, l'effectif des principales sociétés du Groupe s'établit à 4,820 contre 4,538 l'année précédente (+6%).

La répartition géographique montre que les États-Unis et la France demeurent les deux zones d'activité où les effectifs sont les plus importants. Elles sont suivies par la Chine, en cohérence avec le développement du Groupe en Asie.

Toujours pour soutenir sa croissance, SNF mène en cohérence avec sa politique de diversité une démarche proactive pour attirer des candidats de profils variés et accroître la mixité. Le Groupe s'appuie sur divers canaux de communication, comme le réseau social professionnel LinkedIn sur lequel les comptes des filiales et pages affiliées ont été regroupés.

Le site Internet de SNF, www.snf.com, est amélioré et mis à jour en permanence. Il permet de présenter le Groupe, ses produits et la diversité de ses métiers aux publics. Les visuels valorisent et encouragent la diversité des profils, permettant de lutter contre les stéréotypes et convaincre les candidats de divers horizons de la possibilité de mener un parcours enrichissant au sein du Groupe. Le Groupe entend porter son attention à la féminisation de ses équipes et s'appuie sur une recherche dédiée pour constituer un vivier futur de recrutement (cf. 4.3.2. « Égalité femmes – hommes »).

EFFECTIFS PAR ÂGES	2020									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	16	19	50	37	28	48	176	366	340	269
Chine	6	45	168	174	22	23	77	310	335	75
Corée	0	7	6	1	0	0	20	45	46	28
Inde	2	1	3	1	0	38	74	103	37	13
USA	20	65	94	65	84	98	183	389	347	466

EFFECTIFS PAR ÂGES	2019									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	15	16	45	40	24	63	192	372	341	252
Chine	7	26	134	141	8	16	43	196	248	31
Corée	1	6	6	0	1	1	22	44	45	30
Inde	0	1	1	0	0	9	23	77	26	15
USA	30	79	68	108	68	143	469	255	413	387

EFFECTIFS PAR ÂGES	2017									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	14	12	36	33	21	74	163	312	323	213
Chine	9	44	100	100	1	24	72	223	198	10
Corée	0	9	3	0	0	6	24	35	61	12
Inde	0	1	1	0	0	7	22	69	31	8
USA	15	46	88	64	71	101	213	370	352	455

EFFECTIFS PAR ÂGES	2018									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	12	15	47	36	23	70	178	342	328	230
Chine	12	29	116	117	3	20	53	205	222	22
Corée	1	7	4	0	0	1	22	39	53	20
Inde	0	1	1	0	0	3	23	74	28	13
USA	30	61	115	65	72	151	239	388	369	446

EFFECTIFS PAR ÂGES	2016									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	11	17	31	30	18	64	151	291	320	185
Chine	7	62	89	80	2	19	91	220	174	8
Corée	2	6	3	0	0	7	21	34	61	11
Inde	0	1	1	0	0	12	26	58	26	8
USA	2	23	77	59	73	25	132	306	330	442

La répartition des effectifs par tranche d'âge montre un équilibre dans les différents déciles entre 30 et 49 ans, signe de la fidélité des collaborateurs.

Le Groupe dispose du vivier interne permettant d'assurer en partie les remplacements de salariés dont le départ à la retraite est prévisible au cours des dix prochaines années.

Les programmes de développement individuel et formations permettront le nécessaire transfert des compétences (cf. 4.2.2. « Politique de gestion de carrière » et 4.2.3. « Politique de formation »).

Les effectifs progressent en Chine de 64% vs. 2016 et en Inde de 106 % en raison de l'ajout d'un site dans chaque pays. Aux États-Unis (+23 % vs 2016), en France (+21 % vs 2016), en Corée (+6 % vs 2016).

EFFECTIFS PAR PAYS	2016	2017	2018	2019	2020
France	1,118	1,201	1,281	1,360	1,349
Chine	752	781	799	850	1,235
Corée	145	150	147	156	153
Inde	132	139	143	152	272
USA	1,469	1,775	1,936	2,020	1,811

EFFECTIFS PAR CSP	2016		2017		2018		2019		2020	
	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé
France	478	640	533	668	560	721	601	759	621	728
Chine	503	249	511	270	501	298	537	313	876	359
Corée	36	109	40	110	39	108	70	86	67	86
Inde	27	105	39	100	31	112	35	117	137	135
USA	489	980	567	1,208	606	1,330	669	1,351	645	1,166

4.2.2 POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE

La politique de gestion de carrière permet de construire des parcours professionnels, de renforcer l'expertise des salariés et, avec elle, celle du Groupe. La gestion de carrière permet de diversifier les expériences des collaborateurs dans le cadre de leur parcours professionnel et d'assurer un enrichissement régulier de leurs compétences. La mobilité interne est un levier fort de transmission des savoir-faire et de culture d'entreprise. Elle constitue une source importante de recrutement dès qu'un poste est à pourvoir, ainsi qu'un outil significatif de développement des collaborateurs. **Au sein du Groupe SNF le taux de mobilité interne a ainsi plus que doublé depuis 2016.**

Adaptée à chacune des entités du Groupe au regard des normes et des besoins propres, la politique de gestion de carrière repose sur les mêmes principes. Ainsi, quels que soient le statut, le pays, l'âge ou le sexe des salariés, SNF donne à chaque collaborateur les moyens d'être le pilote de sa carrière et lui apporte le soutien nécessaire à chaque étape. Dans ce cadre, le Groupe mène une politique de promotion interne volontariste. Il repère et développe les potentiels afin de favoriser la prise de responsabilité et l'évolution professionnelle.

Parmi les outils mis en œuvre, les salariés des principales sociétés du Groupe ont l'occasion d'échanger avec

leur hiérarchie sous la forme d'un entretien individuel annuel. Cet échange sert à faire le point sur le parcours professionnel du collaborateur, ses attentes et les métiers du Groupe vers lesquels il pourrait évoluer. Il sert aussi à tirer un bilan des formations accomplies et, à partir de cette analyse, à définir les formations de l'année à venir pour enrichir les savoirs et les compétences du salarié (cf. 4.2.3. « Politique de formation »). La politique de gestion des mobilités du Groupe est construite autour d'une dynamique dans laquelle le salarié est acteur de sa demande, les Ressources Humaines pilotent et accompagnent sa démarche.

4.2.3 POLITIQUE DE FORMATION

La formation est, avec la mobilité interne, l'un des leviers majeurs pour accompagner les collaborateurs tout au long de leur parcours dans le Groupe. Elle sert à l'intégration des nouveaux, au développement des managers et à l'acquisition de compétences et d'expertises dans les métiers en forte évolution. La proposition de formation est la résultante des besoins cumulés du Groupe en matière d'accompagnement de la croissance, des besoins de mobilités internes et des souhaits des collaborateurs évoqués lors des entretiens d'évaluation et professionnel.

La formation professionnelle concerne chaque salarié quel que soit son métier, son niveau de responsabilité

et son âge. Elle permet d'acquérir ou de développer les compétences nécessaires à l'exercice du poste, de faciliter l'évolution vers de nouvelles fonctions et de répondre aux attentes de l'entreprise en termes d'expertise technique ou de pratique managériale. **Des programmes spécifiques sont destinés aux collaborateurs avec pour ambition de renforcer leurs compétences dans les domaines de la sécurité, de l'environnement, des métiers du Groupe et du management.** Certaines formations, dont les acquis sont contrôlés, permettent de vérifier la capacité des salariés formés à mettre en œuvre leurs compétences en toute autonomie. SNF programme également des formations pour les équipes commerciales, apportant de l'expertise dans le processus commercial et la relation clients.



Autre enjeu clé : l'intégration du développement durable dans les savoir-faire de tous les métiers de tous les collaborateurs. **La stratégie développement durable est déployée au niveau du Groupe. Elle repose sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs.** Elle est portée, partout où le Groupe exerce ses activités, par des responsables développement durable, des référents du réseau HSE et des référents métiers. La stratégie de SNF est expliquée dans différents modules de formation interne. Les métiers incitent par ailleurs les collaborateurs à se former sur les impacts environnementaux de leurs activités.

En 2020, SNF a consacré 229,338 heures à la formation (+29 % versus 2016) de ses collaborateurs dont 84,936 heures aux États-Unis comprenant 96 % de formation Hygiène Sécurité Environnement (HSE). En France, ce sont 60,191 heures qui ont été dispensées (+14% par rapport à 2019). La formation HSE a représenté 17 % du total (stable vs. 2019). En Chine, par rapport à 2019, en raison de l'ajout d'un site, la progression affiche 80% pour s'établir à 77,445 heures, avec une part de 70 % pour la formation HSE en progression de 66%. Dans toutes les sociétés du Groupe des formations sécurité sont obligatoires et leurs renouvellements sont cycliques avec des récurrences de 2, 3 ou 4 ans selon les habilitations (électriques, aptitudes à la conduite en sécurité etc.).



FORMATION (en heures)	2016	2017	2018	2019	2020
SNF France					
Total	43,654	49,124	52,541	52,735	60,191
Total par employé	39	41	41	39	45
Total des heures de formation HSE	10,233	11,100	9,067	13,480	10,374
SNF China					
Total	60,317	49,278	31,087	42,867	77,445
Total par employé	80	63	39	50	57
Total des heures de formation HSE	31,963	28,053	22,792	32,481	53,958
SNF Korea					
Total	4,209	4,570	5,135	4,365	3,000
Total par employé	29	30	35	28	20
Total des heures de formation HSE	2,175	3,078	3,730	2,265	1,871
SNF India					
Total	1,302	2,023	2,721	3,248	3,766
Total par employé	10	15	19	21	22
Total des heures de formation HSE	1,060	1,635	2,217	2,680	2,940
SNF USA					
Total	68,589	160,541	152,246	197,660	84,936
Total par employé	47	90	79	98	47
Total des heures de formation HSE	57,137	148,439	139,246	183,472	81,540

4.3 ENGAGEMENT FORT SUR LE BIEN ÊTRE

GRI 102-41 GRI 103 GRI 407 GRI 430-2 - GRI 430-9



En tant qu'industriel responsable, SNF, engagé dans le programme de l'Objectif de développement durable de l'ONU n° 3 « Bonne santé

et bien-être », intègre de manière prioritaire les enjeux de santé, sécurité et bien-être dans sa stratégie opérationnelle et ses activités industrielles.

Le Groupe est exigeant sur la qualité des conditions de travail, et souhaite permettre à chacun de se développer et de donner du sens à son action non seulement en préservant sa santé et sa sécurité, mais aussi au sein d'un environnement de travail agréable. La réalisation de cet objectif passe par différentes initiatives qui renforcent la qualité de vie au travail, concilient vie privée et professionnelle, et sont plus exigeantes et vigilantes sur les aspects de sécurité et de santé au travail.

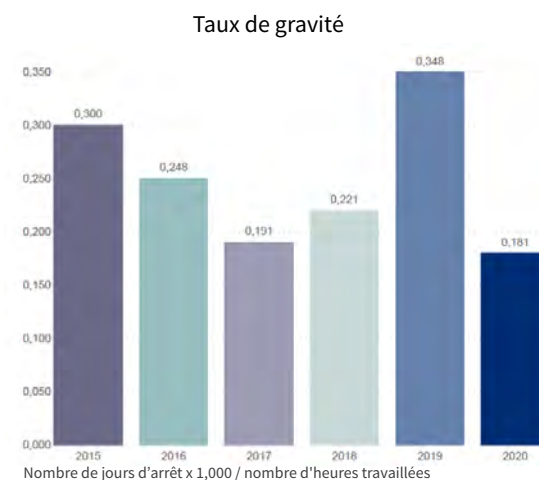
4.3.1 POLITIQUE DE SANTE ET DE SECURITE

Les principaux risques d'atteinte grave au sein du Groupe concernent la sécurité des personnes,

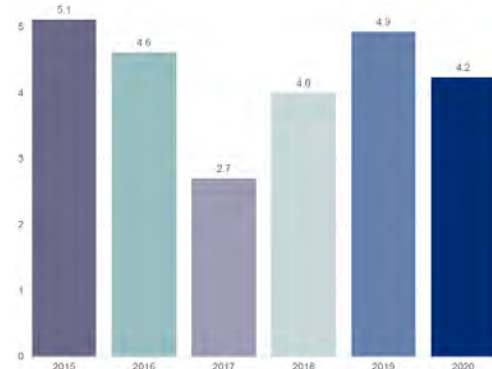
l'exposition aux produits chimiques et la sécurité des procédés. La politique de maîtrise des risques de SNF pour les personnes s'appuie sur **la prévention, un système de management intégré et la diffusion d'une culture santé et sécurité**. Dans une démarche de prévention et d'amélioration continue, SNF s'applique à assurer de bonnes conditions de travail pour chacun, notamment grâce aux analyses de risques au poste de travail et à l'analyse de la typologie des accidents.

Le Groupe porte le **même niveau d'exigence pour le personnel des partenaires extérieurs** intervenant sur ses sites industriels que pour ses propres collaborateurs. Le suivi des performances sécurité intègre de fait le taux des accidents du travail des salariés de SNF et des employés des autres entreprises. Tous participent aux actions de sensibilisation du Groupe dédiées au développement de la culture sécurité. L'approche comportementale représente en effet un axe majeur de la maîtrise et de la prévention des risques. Elle conduit à l'engagement : chacun prend conscience de sa responsabilité et de l'importance de son comportement. À l'échelle mondiale, les principales entreprises extérieures sont associées à des journées consacrées aux bonnes pratiques au poste de travail.

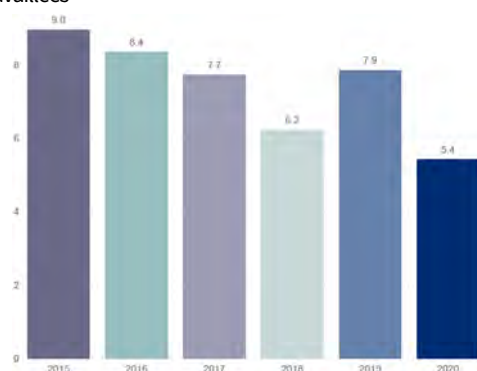
Ces temps forts se déroulent en présence du personnel HSE local, du responsable du contrat et du responsable commercial de l'entreprise extérieure. Des sessions sont également déployées pour informer des règles qui doivent être respectées et faire l'objet d'une application sans compromis. D'autres actions complètent ce dispositif. À titre d'illustrations : la formation générale HSE, suivie par les collaborateurs à leur entrée ; la formation et la sensibilisation des salariés aux principales caractéristiques du site où ils exercent, aux conséquences de leurs actions et à la maîtrise opérationnelle des émissions de toute nature (manipulation de produits chimiques, gestes et postures, etc.) ; des formations spécifiques, sur le transport des matières dangereuses ou la gestion de crise par exemple ; des activités de terrain, telles que les tournées sécurité ou la réalisation d'exercices d'évacuation et de secours avec les pompiers.



Fréquence d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées



Nombre total d'accidents enregistrables par million d'heures travaillées



S'agissant des produits et de leur gestion responsable, SNF veille à ce qu'ils ne portent pas atteinte à la santé et à la sécurité, et ce dès leur

conception. Dans cette perspective, des recherches sont régulièrement menées sur la toxicité, avec l'appui d'experts en réglementation, en physico-chimie et en toxicologie. Les salariés potentiellement exposés à des substances toxiques ou dangereuses dans le cadre de leurs activités professionnelles bénéficient d'un suivi médical adapté.

Le Groupe continue de se mobiliser pour prévenir la pénibilité, notamment avec un programme dédié à l'ergonomie au poste de travail. C'est ainsi qu'en France une ergonome diplômée s'intègre dans les projets de la conception à la mise en route.

4.3.2 ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET HORAIRES

Une organisation du travail favorisant engagement et performance est définie en accord avec les représentants du personnel. Le temps de travail est géré par chaque entité dans le respect de la réglementation en vigueur, dans le souci de l'**équilibre vie privée et vie professionnelle**. L'organisation du travail du Groupe prévoit des postes à temps plein.

Le Groupe respecte la durée maximale du temps de travail. Compte tenu de la particularité des activités industrielles de SNF, certains salariés travaillent en rythme posté quand d'autres assurent des astreintes.

Pour la France, 60% de l'effectif travaille en posté, certaines astreintes techniques, sécurité sont mises en place et rémunérées ou récupérables pour certaines d'entre elles. De plus, en cas de surcroît d'activité ou de difficultés particulières, le Groupe peut recourir, conformément à la législation locale applicable, à des contrats à durée déterminée, aux heures supplémentaires, à des sous-traitants ou encore à des intérimaires.

4.3.3 DIALOGUE SOCIAL

SNF veille constamment à mettre en œuvre et à garantir tant un dialogue social de qualité que la liberté d'expression de ses collaborateurs.

Ce dialogue social, qui passe par la négociation collective et dans certains pays par l'implication quotidienne des représentants du personnel dans différents projets, est essentiel au fonctionnement de la vie des sociétés du Groupe. Il est organisé par pays en fonction des législations et réglementations locales.

Dans les pays où la législation ne prévoit pas de représentants du personnel, des instances peuvent être créées localement. **La charte éthique du Groupe confirme son engagement en faveur des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT)**, notamment pour le sujet de la liberté d'association.



dans le respect de la réglementation locale.

SNF n'interfère pas avec ces droits fondamentaux des travailleurs. En outre, le Groupe développe un dialogue permanent avec les représentants du personnel au niveau de l'ensemble des entités le constituant.

En France le dialogue social est construit autour du comité social et économique (CSE), présidé par le PDG de SNF SA. Il se réunit 11 fois par an pour aborder les questions sociales, financières et stratégiques. Le CSE s'appuie sur des commissions d'expertises dédiées à l'hygiène & la sécurité, la formation, l'égalité professionnelle, l'économie et les œuvres sociales.

En Chine, les représentants des travailleurs recueillent les besoins et les attentes des employés pour en discuter lors de réunions trimestrielles. Le président du syndicat représente les employés pour négocier les accords annuels qui couvrent la rémunération, les

Dans l'ensemble des pays concernés, la politique consiste à veiller à ce que les principes de liberté d'association, de négociation collective soient mis en place

heures de travail, le repos et les vacances, la sécurité et l'hygiène au travail, la protection des femmes, la couverture sociale, le bien-être et la formation professionnelle. Aux Etats-Unis, les collaborateurs sont couverts par des conventions collectives négociées avec les syndicats locaux et nationaux. Ces accords, d'une durée moyenne de 5 ans, portent sur des points tels que la rémunération, la formation et la promotion, les avantages sociaux, les congés, le remboursement des études, la sécurité des employés et des processus et la qualité de vie au travail. En Corée du Sud tous les employés de SNF sont couverts par une convention collective.

Au total, près de 75% des collaborateurs du Groupe sont couverts par des accords collectifs sur les conditions de travail.

4.4 CULTURE DE LA DIVERSITÉ

GRI 403-10

Dans le cadre de sa politique de non-discrimination et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité, **SNF lutte de façon permanente contre les discriminations de tout ordre, origine, âge, situation de famille...**



Les responsables des ressources humaines sont formés à la prévention en la matière, et s'assurent du respect du principe d'égalité de traitement fixé par la loi et les conventions internationales.



Le Groupe ne recrute ses collaborateurs que sur le critère de ses besoins et des qualités propres des candidats, tel que défini dans son Code de conduite et d'éthique des affaires.

Lors des recrutements, l'accent est mis sur la personnalité du candidat : le sens collectif, l'esprit de curiosité, l'exigence de qualité et l'attention aux résultats sont des critères clés. Ils jouent un rôle déterminant dans la capacité du futur collaborateur à enrichir le projet de l'entreprise tout en participant à l'esprit collectif fort en interne.

SNF procède en outre à des révisions de définitions de postes, afin de préserver l'égalité et la cohérence métier, ainsi qu'à des révisions de rémunérations, pour garantir l'équité.



4.4.1 HANDICAP ET DIVERSITE INTERNATIONALE

SNF veille à l'insertion de collaborateurs en situation de handicap, notamment grâce à la mise en œuvre de formations adaptées et à l'aménagement spécifique des postes de travail. Les procédures de recrutement permettent d'offrir à des personnes moins valides différentes opportunités d'emploi en France comme à l'international, en fonction des spécificités et des réglementations des pays où le Groupe exerce ses activités. Chaque filiale du Groupe s'attache à aider l'ensemble des sites à progresser dans l'intégration et le maintien dans l'emploi de celles et de ceux qui sont confrontés à une situation de handicap temporaire ou durable. En France cette démarche est pilotée par le service Ressources Humaines, en lien avec le service santé au travail qui participent à des forums de recrutement dédiés et entretiennent des liens avec des

associations spécialisées. Par ailleurs, **le Groupe, en adéquation avec sa stratégie de croissance géographique, promeut la part de main d'oeuvre locale dans ses équipes et dans l'encadrement**, enjeu déterminant pour la performance des équipes et l'attraction de talents. Dans les pays où SNF est présent, les compétences et savoir-faire locaux sont privilégiés à tous les niveaux, jusqu'aux équipes de direction ou à fortes responsabilités.

4.4.2 EGALITE FEMMES - HOMMES

SNF met l'accent sur la parité professionnelle entre les femmes et les hommes et veille à ce que les femmes, historiquement peu présentes dans l'industrie, bénéficient de conditions salariales et d'opportunités d'évolution de carrière similaires à celles de leurs homologues masculins. En France, le Groupe se fonde sur l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la diversité conclu le 2 juillet 2019 avec révision en 2022. Cet accord concerne entre autres le recrutement et l'intégration, la rémunération et la promotion, l'accès aux formations, et l'équilibre entre vie privée et professionnelle. En France, depuis 2019, l'index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est devenu un indicateur obligatoire. SNF a obtenu une note de 88/100 en 2020.

Depuis 2016, le nombre de femmes n'a cessé de croître au sein du Groupe, affichant une hausse de +54 % sur quatre ans (versus +29 % pour les hommes). Ce sont les filiales chinoise + 73% vs. 2016 (ajout d'un site) et américaine +40 % (vs +20 % pour les hommes) qui témoignent de l'évolution la plus forte. La France s'établit à +40% (vs +19 % pour les hommes). En proportion les femmes représentent une part en légère progression depuis 2016. Le Groupe entend mobiliser ses actions pour renforcer ce résultat.

EFFECTIFS PAR GENRE	2016		2017		2018		2019		2020	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
France	107	1,011	116	1,085	133	1,148	140	1,220	150	1,199
Chine	240	512	254	527	277	522	316	534	415	820
Corée	11	134	12	138	12	135	14	142	14	139
Inde	2	130	2	137	2	141	2	150	7	265
USA	234	1,235	284	1,491	343	1,593	353	1,667	328	1,483

Pour faire bouger les lignes, SNF poursuit sa politique de sensibilisation et de communication au sein du Groupe. Une attention particulière est portée à la féminisation des instances dirigeantes, des positions de premier niveau d'encadrement et d'encadrement intermédiaires. Le sujet, et avec lui celui de l'accompagnement de la carrière des femmes, est examiné au cours de la revue annuelle des enjeux des ressources humaines réalisée par le Conseil d'administration.

4.4.3 DIVERSITE ET EGALITE DANS LES ENTITES

Dans le cadre de sa politique sociale, de la situation et de l'évolution de l'emploi, le Groupe développe un dialogue au sein de toutes ses entités, tenant compte des particularités culturelles et législatives locales.

Aux États-Unis, le Groupe veille à offrir les mêmes opportunités de carrière à ses collaborateurs, basées sur le mérite, les qualifications et les compétences. Cette politique s'applique sur le recrutement, sur les affectations de postes et sur tous autres événements modifiant le contrat de travail. Elle est inscrite dans le guide des employés remis à chaque collaborateur.

En Chine, SNF s'assure de l'absence de discrimination sur l'origine ethnique, le genre, l'âge ou la nationalité, conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de discrimination ou de harcèlement, les ressources humaines mettent à la disposition des collaborateurs des moyens d'alerte et de traitement immédiat. Dans la province du Jiangsu, où est située notre usine de Taixing, un règlement spécial est par ailleurs appliqué en matière de protection des femmes au travail.

En Corée, sur le fondement de la législation applicable aux sociétés, le Groupe proscrit toute discrimination entre les collaborateurs, quel que soit leur statut ou leur éventuel handicap. Des formations sont régulièrement organisées en lien, notamment, avec la prévention des risques de harcèlement sur le lieu de travail.

En Inde, enfin, SNF se conforme strictement aux lois anti-discriminations en vigueur. Le Groupe a mis en place une politique de non-discrimination inscrite dans son manuel d'administration, afin d'assurer aux collaborateurs les mêmes opportunités professionnelles, basées sur le mérite, les qualifications et les compétences.

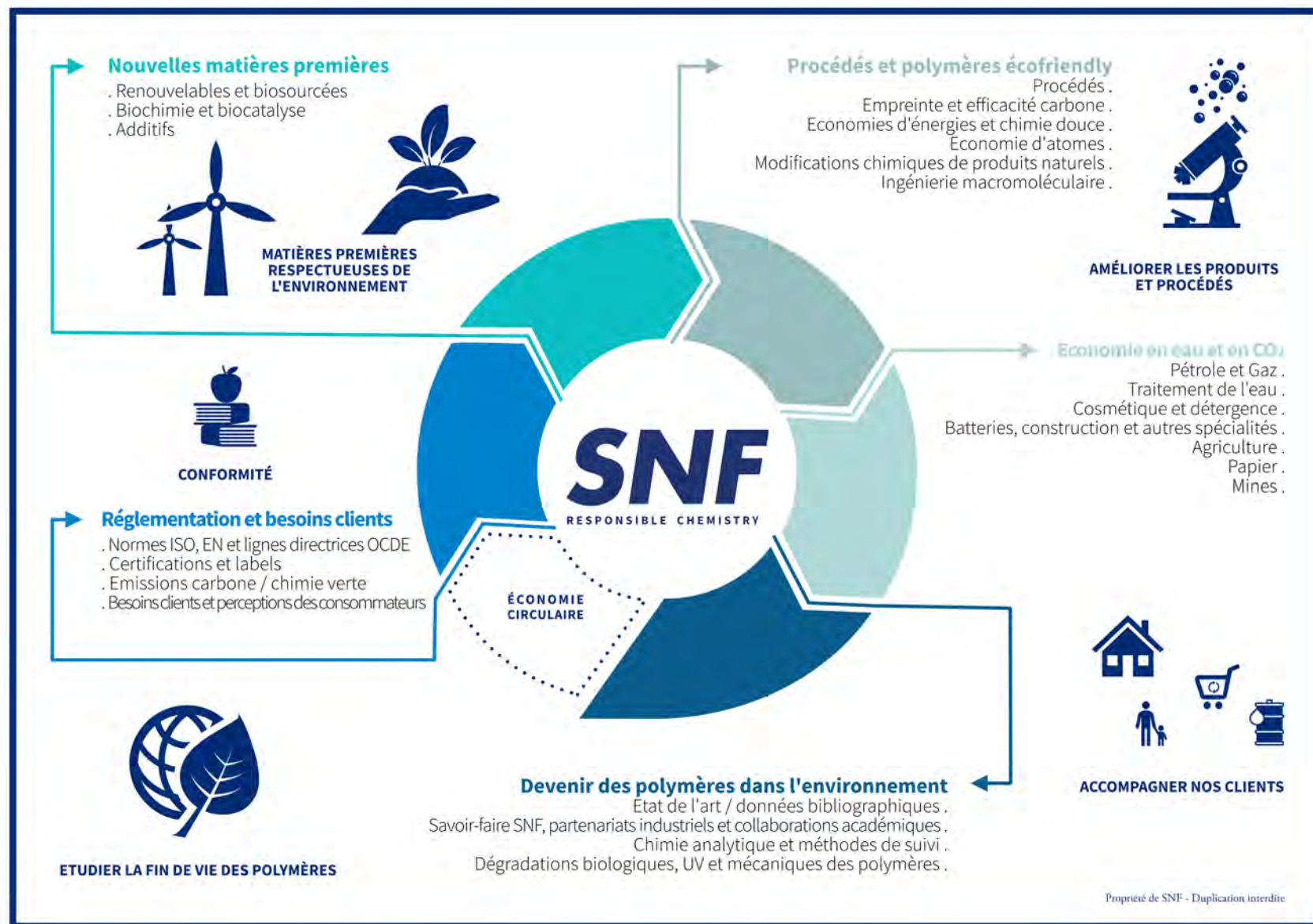




CONDUITE ENVIRONNEMENTALE

- 5.1 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
- 5.2 PREVENTION DE LA POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS
- 5.3 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES
- 5.4 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ
- 5.5 RATIOS PAR TONNES PRODUITES
- 5.6 VALEURS BRUTES DES PRINCIPAUX INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX





5.1 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'industrie chimique est de plus en plus incitée à intégrer le développement durable dans ses activités. Les attentes croissantes en matière d'environnement, d'enjeu social et de gouvernance montrent combien la prise en compte de ces sujets dans la création de valeur gagne en importance. En qualité d'industriel responsable, le Groupe se place dans une démarche de progrès permanent et d'excellence opérationnelle.

SNF Responsible Chemistry marque l'ambition du Groupe de faire partie des entreprises chimiques les plus performantes en matière d'empreinte environnementale.

SNF est par ailleurs engagé dans la démarche Responsible Care® sur l'ensemble de ses sites. Fondée sur une dynamique de progrès continu, cette initiative volontaire



du secteur de la chimie implique une gestion responsable des activités et des produits tout au long de leur cycle de vie, la promotion de

leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie et leur contribution au développement durable. Le Groupe fait évoluer ses pratiques industrielles pour



réduire son empreinte environnementale et agir en faveur du climat. L'objectif: maîtriser ses émissions et ses consommations de matières premières non renouvelables, d'eau et d'énergie, et protéger les sols. Tout en effectuant un suivi rigoureux de ses émissions et déchets, le Groupe met en place des actions pertinentes de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire. Dès leur conception, les unités de fabrication intègrent l'empreinte environnementale dans le choix des procédés et des équipements. La politique d'innovation du Groupe et ses investissements en la matière lui permettent de créer des solutions durables, qu'il s'agisse des technologies de production ou des produits et de leurs applications.

Près de 60% de la dépense R&D en 2020 concerne au moins un des cinq piliers de la démarche SNF Responsible Chemistry.

Depuis plusieurs années, le processus de conception et de développement de nouveaux produits intègre très en amont les cinq piliers de la démarche SNF Responsible Chemistry (cf. schéma p.31). En 2020, 167 projets ayant trait au moins à un pilier ont été ouverts au sein des équipes R&D France, principale entité de R&D du Groupe. Ces équipes sont dotées d'un cahier de laboratoire informatique qui comprend un module installé en 2020 permettant le suivi du portefeuille projet en fonction des cinq piliers de la démarche SNF Responsible Chemistry.

Les bénéfiques clients arrivent en tête, suivis par les produits et procédés, puis les matières premières.

Un déploiement similaire du logiciel a eu lieu aux USA fin 2020, puis suivront les laboratoires asiatiques. Le Groupe disposera ainsi d'une vue globale de son effort R&D consacré aux solutions SNF Responsible Chemistry et leur impact sur son offre produits. Ce processus est piloté par un coordinateur R&D Responsible Chemistry, nommé en 2020, dont le rôle est aussi de capitaliser l'information interne, externe, la communiquer et accélérer le déploiement des solutions et technologies durables au sein des divers départements R&D, mais aussi aux autres entités du Groupe et de ses clients sur cette thématique.

5.2 PRÉVENTION DE LA POLLUTION ET GESTION DES DECHETS



**GRI 303-4 GRI 305-1 GRI 305-2
GRI 306-2 GRI 305-7 GRI 306-1**

SNF mène une politique active de maîtrise et de réduction de l'impact de ses activités sur les émissions dans l'air, les rejets dans l'eau et dans les sols, ainsi que la production de déchets et les substances dangereuses introduites dans la chaîne de valeur. Ces réductions passent par une optimisation de sa consommation de matières premières, d'énergie et de ressources naturelles. Elle passe aussi par des améliorations au sein des unités de production, des modifications de procédés, l'installation d'unités de traitement des effluents, ainsi que le développement de nouveaux savoir-faire et brevets.

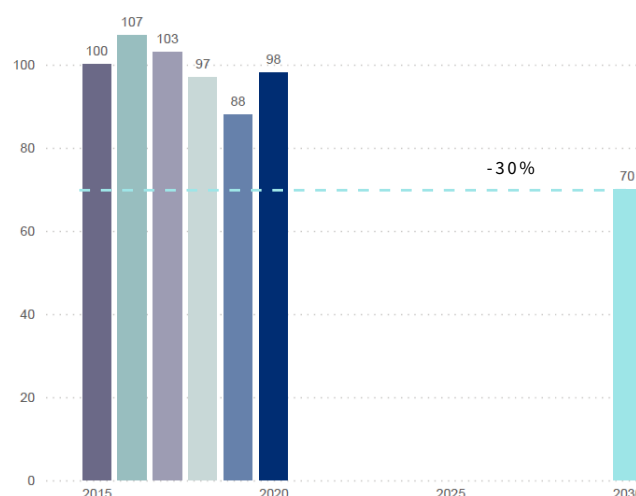
5.2.1 EMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Changement climatique

La politique et la gestion climat de SNF visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités industrielles du Groupe (émissions directes) et ses consommations d'énergie (émissions indirectes). Pour ce faire, SNF effectue un suivi rigoureux : les

rejets provenant des sites sont identifiés et quantifiés par type de façon à s'inscrire en-dessous des valeurs limites d'émissions locales applicables. Pour calculer l'impact des rejets sur le changement climatique, les émissions sont converties de tonnes métriques en équivalent CO₂. Pour réduire son impact sur le réchauffement climatique, le Groupe SNF a pris une série de mesures, notamment **l'optimisation des unités de réfrigération et le remplacement des chaudières par des équipements plus efficaces comme des brûleurs bas NOx.**

Emissions de CO₂ (scope 1 + 2)



Les émissions de GES par tonnes produites liées au Scope 1 et 2 augmentent légèrement en 2020 par



rapport à l'année précédente à périmètre constant.

Cette augmentation est essentiellement due à un effet mix produits à la suite d'une baisse de production émulsions au niveau mondial (environ -20%) et d'une production de poudre globalement stable en 2020 vs. 2019. Les consommations de gaz restent stables car elles sont liées aux activités poudres mais l'index calculé en fonction des tonnes produites (-10 %) est fortement impacté. Courant 2022, les unités ADAME verront le méthanol co-produit recyclé pour alimenter les chaudières vapeurs du site de Riceboro et ainsi diminuer la consommation de gaz et réduire les déchets en méthanol usagé.

En prenant en compte le nouveau périmètre de 2020 qui intègre deux sites majeurs (Rudong en Chine et Gandhidham en Inde) la valeur augmente plus fortement : + 9% d'émissions de gaz à effet de serre par tonne produite. Ces derniers représentent près de 40,000 MWh_PCS de gaz en plus. En outre, compte tenu du contexte de l'année 2020, le site de Gandhidham n'a pas produit assez pour obtenir la meilleure efficacité possible sur les lignes de production ce qui dégrade le ratio d'émission

de gaz à effet de serre par tonnes produites par rapport aux années antérieures. SNF poursuit ses efforts de réduction d'émissions avec la mise en place de dispositifs de traitement dédiés comme la recherche systématique de fuites sur les sites ainsi que le remplacement de chaudières par des équipements plus performants. Par exemple, l'air comprimé pour l'instrumentation et les procédés représente en moyenne 10 % de la consommation électrique d'un site de fabrication. SNF s'est donc attaché à réduire les fuites d'air comprimé en mettant en place un système permettant de les détecter par ultrasons. Elles sont ensuite réparées par le service de maintenance des usines.

SNF a également développé un système de récupération de la chaleur résiduelle. Lorsque cela est possible, la chaleur résiduelle produite par les compresseurs d'air est recyclée dans le processus ou pour chauffer le bâtiment en hiver.

Un système d'isolation avec couverture sur les points singuliers du réseau de vapeur des sites de fabrication permet de réduire les pertes de chaleur et la consommation de gaz qui en résulte.

De même, les purgeurs à vapeur sont systématiquement entretenus. Utilisés pour conserver une vapeur de bonne qualité, ils sont également contrôlés par la méthode

ultrasonique et les purgeurs défectueux sont remplacés. Un piège à vapeur défectueux peut en effet entraîner une perte de vapeur et augmenter la consommation de gaz. **Le Groupe met par ailleurs en place progressivement des unités de réfrigération au NH3 (Ammoniac), qui n'a pas d'effet de serre et est totalement inoffensif pour la couche d'ozone.** Le coefficient de performance de ces unités de réfrigération est de 30% supérieur à celui des unités utilisant d'autres gaz de réfrigération. Sur les sècheurs des unités de fabrication de poudre, la chaleur de l'air utilisé pour le séchage est récupérée à l'aide d'un échangeur. L'air chauffé est acheminé dans l'unité de brûlage, ce qui permet de



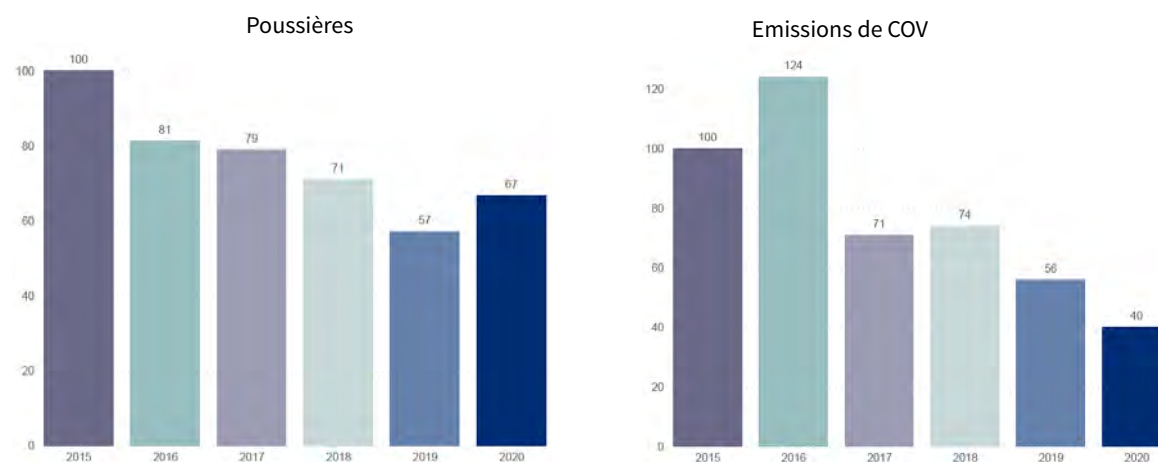
réduire la consommation de gaz des brûleurs. Autre exemple, les moteurs défectueux sont remplacés par des moteurs à haut rendement pour réduire jusqu'à 12 % leur consommation d'électricité. SNF entend poursuivre l'amélioration de son efficacité énergétique et le mix des énergies, ainsi que son implication dans le domaine de l'approvisionnement.

SNF veille également à faire évoluer son offre produits, en développant des solutions contribuant à la réduction des GES.

Le Groupe a ainsi modifié son procédé de fabrication d'émulsion. La réaction chimique est maintenant effectuée sous vide, elle réduit le point d'ébullition et elle assure une bonne évacuation de la chaleur. En conséquence, la consommation d'énergie pour le refroidissement est 12 fois inférieure à l'ancien procédé atmosphérique. Dans le procédé de fabrication de poudre, SNF a substitué tous les composés organiques volatils de ses compositions lubrifiantes afin de réduire les émissions de COV associées à la lubrification nécessaire à diverses étapes de la fabrication. Le déploiement de cette substitution est en cours pour tous les sites du groupe. Autre exemple, une nouvelle émulsion cosmétique par procédé à froid (FLOCARE ET 76), développée par SNF, permet d'économiser 70 % du temps de fabrication et 96 % des émissions de CO2 par rapport à l'émulsion par procédé à chaud.

Qualité de l'air

SNF mène une politique active de maîtrise et de réduction de ses émissions de composés organiques volatils (COV), de substances responsables de l'acidification de l'air (oxydes d'azote et dioxyde de soufre) et de poussières. Dans le cadre du plan environnemental du Groupe, les usines procèdent à diverses actions. Les effluents chargés de COV font l'objet d'une collecte et d'un traitement de dé-pollution. La majorité des lignes de fabrication est équipée de laveur à eau pour épurer les rejets gazeux. L'oxydation thermique est la solution la plus efficace et la plus largement utilisée. Les composés polluants sont chauffés à haute température dans une chambre de combustion et entièrement oxydés en composés inorganiques.



Pour les poussières et les émissions de COV, le calcul a été modifié en 2020 pour ne prendre que la quantité de poussières et la quantité de COV émises par les ateliers poudres car cette dernière est disponible sur l'ensemble des sites du groupe. Comme pour le Scope 1&2, l'augmentation des poussières est due essentiellement à un effet mix produits différent à la suite d'une baisse de production émulsions au niveau mondial (environ -20%) et d'une production de poudre globalement stable en 2020 vs. 2019. La poussière est liée aux activités poudres. La quantité a augmenté de 9 % du fait de l'ajout du site de Rudong en Chine. S'agissant de l'acidification de l'air, les émissions d'oxydes d'azote (NOx) des activités de SNF résultent principalement de la combustion de combustibles fossiles. Leur réduction passe par des améliorations comme l'installation d'unités de traitement des effluents et des modifications de procédés. Elle est aussi soutenue par l'optimisation de la consommation de matières premières, d'énergie et de ressources naturelles du Groupe, permettant de limiter rejets et production de déchets (cf. 5.3. « Utilisation durable des ressources »).

5.2.2 REJETS DANS L'EAU



La politique de gestion de l'eau de SNF vise à conserver la bonne qualité des plans d'eau dans lesquels des effluents sont rejetés, et à maîtriser et réduire, de fait, les émissions de demande chimique en oxygène (DCO) et des matières en suspension (MES) liées aux activités du Groupe.

L'objectif : minimiser l'impact sur les populations et le biote, c'est à dire l'ensemble des organismes vivants (flore, faune, champignons, micro-organismes...) présents dans un habitat précis. La DCO, exprimée en tonnes métriques par an, est la quantité de substances consommatrices d'oxygène. Cette matière organique dissoute, principalement, contribue à l'eutrophisation des eaux.

Les MES, exprimées en milligrammes par litre, sont de très fines particules en suspension, organiques ou minérales, responsables de la turbidité des eaux. Elles s'opposent à la pénétration de la lumière nécessaire à la vie aquatique.

Grâce à un meilleur reporting, SNF s'assure d'observer les lois et règlements applicables, ainsi que les

évolutions réglementaires, telles que le BREF CWW en Europe, sur les meilleures techniques disponibles et les valeurs seuils d'émissions associées. Le Groupe effectue des investissements ciblés dédiés à l'optimisation de l'usage de l'eau et de son traitement, depuis la conception initiale de ses installations jusqu'à leur exploitation quotidienne.

Lorsque cela est pertinent, SNF met aussi en œuvre des prétraitements pour alléger la charge en DCO envoyée vers les stations de traitement des eaux de rejet ou vers le milieu naturel.

Le Groupe limite par ailleurs l'utilisation des traitements chimiques dans les tours de

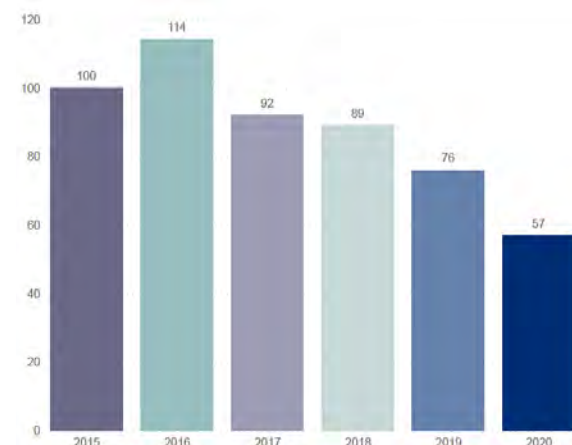
refroidissement en privilégiant un traitement avec des ultra-violets et de l'eau oxygénée sur la plupart de ses sites industriels.

SNF a par exemple mené plusieurs actions sur son site d'Andrézieux-Bouthéon, en France, sur les rejets d'effluents aqueux. Des systèmes de **buses Très Haute Pression pour le lavage des réacteurs** des ateliers d'émulsions versus leur nettoyage à la vapeur, ont ainsi été installés. Cela a permis de diminuer de 80% la consommation et le rejet d'eau des bâtiments équipés en France. Ces systèmes sont progressivement installés sur d'autres sites du Groupe.

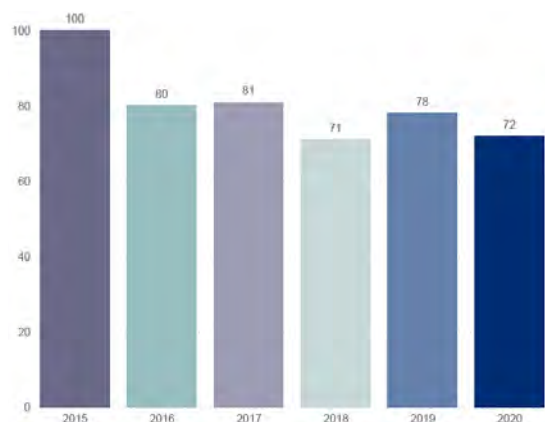
SNF a également construit une **station d'épuration biologique pour diminuer la charge polluante** au rejet global du site. Le recyclage des eaux traitées comme eau de lavage pour les réacteurs a permis d'économiser environ 200m3/semaine tandis que l'installation d'un traitement physico-chimique a permis de mettre en place une séparation solide/liquide des rejets d'eau de lavage très haute pression, très chargés en matières. Par ailleurs, l'arrêt de l'utilisation de biocides chimiques au profit de la technologie UV/H2O2 pour le traitement des tours de refroidissement a permis d'exempter de polluants les rejets, permettant à l'eau d'être rejetée directement en milieu naturel.



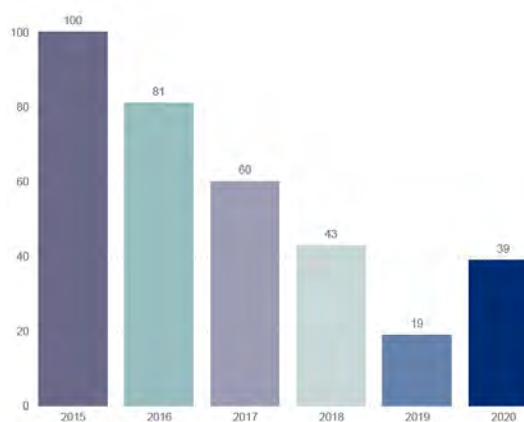
DCO des eaux résiduaires



Teneur en Azote des eaux résiduaires



Matières en suspension des eaux résiduaires



Certains paramètres sur les eaux (MES par exemple) ne sont pas mesurés régulièrement et la mesure mensuelle ou trimestrielle peut faire varier considérablement cet indicateur en fonction des échantillonnages. C'est le cas aux USA où les valeurs de l'année 2019 avaient été particulièrement faibles.

5.2.3 DECHETS ET SUBSTANCES DANGEREUSES

La production de déchets est inhérente aux activités de SNF qui veille néanmoins à les maîtriser dès la conception de ses produits et procédés. Les déchets industriels dangereux et les substances dangereuses commercialisées sont au cœur de la politique de maîtrise et de réduction des risques du Groupe, associée aux enjeux du développement durable. Pour les déchets industriels, plusieurs solutions sont mises en place afin que les produits et procédés en génèrent le moins possible. **SNF met tout en œuvre pour augmenter la valorisation énergétique et soutenir la transition vers des méthodes plus durables**, qui évitent la mise en décharge ou l'incinération sans récupération d'énergie. En matière de recyclage thermique, plusieurs déchets sont utilisés comme combustibles de substitution dans des chaudières. Le Groupe développe également une politique de recyclage en filière produit, en conformité avec la réglementation REACH. À ce titre, il recycle certains solvants et optimise les cycles de nettoyage. De plus, des filtres-presses sont installés pour réduire les volumes de boue.

S'agissant des produits commercialisés, SNF effectue une veille permanente pour maîtriser les conditions dans lesquelles ils sont utilisés et tout danger associé.

Dans la même démarche, le Groupe s'assure de rendre facilement accessible les informations sur les risques pour l'ensemble de ses produits et enregistrements REACH, SNF réalise un suivi des listes de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) définies dans le cadre de REACH et utilisées dans ses productions ou mises sur le marché. Le Groupe s'engage à en réduire l'utilisation et à les remplacer par des solutions alternatives lorsqu'elles sont disponibles. Les impacts environnementaux et sanitaires sont ainsi formellement pris en compte par les équipes de SNF dès les premiers jours de la conception d'un nouveau produit, c'est-à-dire au stade de la R&D.

Afin d'adopter une **attitude préventive quant à l'introduction puis la manipulation de produits potentiellement toxiques ou dangereux**, le responsable de projet doit intégrer, dès l'étape de conception, leurs dangers intrinsèques par la prise de connaissances des données physico-chimique et toxicologique. Ceci passe obligatoirement par l'étude des Fiches de Données de sécurité (FDS) des réactifs avant même leur achat. À cette étape, dès lors qu'un produit chimique envisagé dans un projet est identifié CMR avéré ou suspecté (catégorie 1A ou 1B, H340, H350, H360), le responsable de projet doit étudier obligatoirement des solutions de substitution par des

produits ou des procédés de moindres dangers. Cette démarche doit se faire avec une analyse globale du problème et des conséquences de la substitution.

Si la chimie ou le procédé ne permet pas la substitution, le projet est alors être remis en question ou continué en connaissance de cause. Dans ce dernier cas, lors du premier achat d'un CMR 1A ou 1B, les Coordinateurs QHSE et au final, la Direction R&D autorisent l'achat après analyse des argumentaires de non-substitution. Les données récoltées lors de l'analyse globale sont également renseignées dans un Cahier de laboratoire informatisé dans un argumentaire développé justifiant l'échec de la substitution.

A noter que, pour des achats ultérieurs d'un même produit CMR de catégorie 1, si les données et/ou l'utilisation évoluent, l'argumentaire est révisé ou adapté en conséquence. Pour les agents chimiques dangereux, le principe de substitution peut être appliqué à titre préventif, en particulier si, suite à une évaluation des risques (quantité et fréquence manipulées et voies d'exposition potentielles en lien avec utilisation et propriétés physico-chimiques), l'équipement de protection collective (EPC) et les équipements de protection individuel (EPI) ne permettent pas de réduire le risque à un niveau acceptable. Lorsque c'est possible, les équipes de SNF remplacent ou éliminent ainsi les produits chimiques hautement toxiques ou préoccupants par des

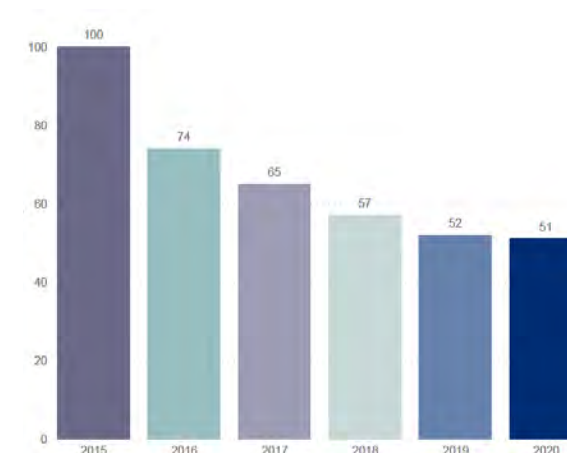
produits moins toxiques. En voici quelques exemples :

- Création d'une gamme de polymères de conditionnement sans parabène pour les marchés entretien domestique & industriel et cosmétique (Gamme PF) ;
- Nouveau lubrifiant pour la fabrication de poudre avec moins de composés organiques volatils en remplaçant l'huile minérale d'origine pétrochimique par une composition d'origine végétale ;
- Remplacement du mercaptoéthanol par l'hypophosphite de sodium ;
- Polymères sans acide éthylènediaminetétraacétique (EDTA) pour les marchés entretien domestique & industriel et cosmétique ;
- Inhibiteur de tartre sans phosphore pour les détergents pour lutter contre l'eutrophisation ;
- Produits de soins de la peau et des cheveux sans acrylamide ;
- Remplacement du sel de sodium du DTPA (acide diéthylène triamine penta acétique), un futur produit CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques), par un agent chélatant non toxique et biosourcé.

Déchets non dangereux



Déchets dangereux





5.2.4 AUTRES EMISSIONS

SNF exerce une vigilance accrue sur les nuisances liées à ses activités vis-à-vis des riverains situés à proximité de tous ses sites industriels. Chaque année, le Groupe effectue des aménagements pour prendre en compte ces problématiques. Parmi les réalisations effectuées : la modification d'installations de traitement pour réduire les émissions de dioxyde de soufre (odeurs), l'installation de traitement au charbon actif ; la mise en place de silencieux sur les compresseurs d'air et les Groupes froids, l'acquisition de tours de refroidissement à faible émission sonore, le choix de structures fermées pour les activités de production (bruit). Des campagnes de mesures du bruit sont menées régulièrement.

5.3 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES



L'exploitation des ressources naturelles et leur disponibilité sur le long terme sont des enjeux fondamentaux pour le développement de

l'homme et la durabilité des activités de SNF. La maîtrise des consommations et la recherche de nouvelles solutions, indissociables d'une responsabilité écologique et économique au regard des enjeux planétaires, sont des objectifs partagés par tous les sites du Groupe.

Le fil rouge : faire plus avec moins. La réduction progressive des impacts environnementaux liés aux sites industriels de SNF réside dans l'optimisation des consommations. Elle repose aussi dans l'innovation et les investissements qui lui sont dédiés.

Dès leur conception, les nouvelles unités de fabrication intègrent l'empreinte environnementale dans le choix des procédés et des équipements. Sans oublier le recours aux matières premières et à l'énergie renouvelables, en accord avec les principes de l'économie circulaire.

5.3.1 CONSOMMATION DE MATIERES PREMIERES

L'augmentation de la population et de son niveau de vie ainsi que l'intensification des productions industrielles entraînent une surconsommation des ressources. La consommation de matières premières a plus que triplé depuis 1970 et pourrait encore doubler d'ici à 2050.

Pour orienter activement son offre vers des solutions durables, SNF poursuit l'évaluation de son portefeuille produits.

Cette démarche s'inscrit dans les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies. Elle prend en compte la chaîne de valeur complète, depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie des produits en passant par les procédés de fabrication.

Les solutions sont classées par niveau de contribution afin de mieux orienter les actions en faveur d'un portefeuille de ventes durable. Cette analyse permet au Groupe d'identifier les opportunités de mieux utiliser ses produits et de développer de meilleures méthodes de production, d'utilisation, de recyclage et de réutilisation. L'objectif : assurer une fonction avec le moins de matière possible, faciliter la réutilisation et l'allongement de la durée de vie, rendre possible selon les cas la biodégradabilité et le recyclage mécanique ou chimique.

SNF fait évoluer ses processus de fabrication pour réduire autant que possible l'utilisation de matières premières non renouvelables. Les matières et l'énergie utilisées doivent être renouvelables plutôt qu'épuisables. La part des matières premières biosourcées ou renouvelables représente déjà de 5 à 7% de nos achats en France en moyenne sur les 3 dernières années, car elles deviennent disponibles en grande quantité.

Des projets de R&D sont à l'étude pour **développer des polymères plus respectueux de l'environnement en utilisant des matières premières spécifiquement renouvelables et augmenter la biodégradabilité** globale de nos polymères commerciaux (FLOCARE NAT-132 récemment lancé). Cette recherche est également soutenue par l'expertise de notre filiale, HTS bio, spécialisée dans la conception de solutions écologiques par divers procédés biotechnologiques. Nos avancées en matière de biocatalyse pour produire de l'acrylamide en utilisant un procédé sans cuivre à faible débit de dose enzymatique en sont un exemple.

Un autre exemple est notre récent brevet sur l'utilisation de l'iso-butylène biosourcé comme matière première pour la production d'un de nos principaux monomères. Nous suivons également et collaborons avec diverses entreprises sur des voies industrielles vers l'acide bio-acrylique.



En parallèle, le Groupe développe plusieurs solutions favorisant le recyclage de ses produits et ceux de ses clients. Nos principales matières premières sont des composés carbonylés insaturés de faible poids moléculaire, appelés monomères. Ils sont, par définition, réactifs car la polymérisation implique essentiellement la réactivité des monomères entre eux. Ils sont donc régulés et utilisés en grand volume, étant au cœur de notre savoir-faire de fabricant de polymères solubles dans l'eau :

- Acrylamide
- Acrylonitrile
- Acide Acrylique
- (Meth) Acrylate de diméthyl amino ethyl
- Acide Acrylamido tertibutyl sulfonique
- (Meth) Acrylate de méthyle

À la fin des processus, nos polymères se retrouvent principalement dans les boues traitées ou dans la récupération du produit concerné (applications pour les mines) et sont détruits par des étapes de traitement chimique ou thermique. Nos polymères étant utilisés

à très faibles doses (moins de 1% dans la plupart des cas et jusqu'à 0,0001% dans le nettoyage de l'eau), ils ne peuvent pas être recyclés dans la plupart des cas, à l'exception des applications d'EOR (récupération assistée du pétrole) où l'eau coproduite est réinjectée dans le processus. Nous menons depuis 2002 des efforts continus pour mieux comprendre le devenir et le comportement de nos polymères lorsqu'ils sont rejetés dans l'environnement. SNF a ainsi financé des études de recherche montrant que ces polymères ne sont pas toxiques. Ils sont évacués en cinq ans, sans lixiviation dans le sol ni absorption dans la végétation. Lorsque le polymère contenu dans l'eau est rejeté à la mer, son devenir et son interaction avec les espèces marines sont également étudiés par SNF qui a financé de nombreuses études pour comprendre comment le polymère interagit avec elles. Ces études ont montré le caractère inoffensif de nos produits.

5.3.2 CONSOMMATIONS D'EAU

Aujourd'hui, pour produire une tonne de produits finis, les besoins en eau sont inférieurs de 20 % à ce qu'ils étaient il y a dix ans.

La majeure partie des chimies de SNF sont dites hydrosolubles et servent in fine à modifier les propriétés de l'eau utilisée par nos clients par floculation, réduction de friction ou changement

de viscosité. L'eau intervient de manière bénéfique sous de multiples facettes durant tout le processus allant jusqu'au client. Nos clients utilisent l'eau pour mettre en œuvre par solubilisation nos produits donc l'eau apportée avec nos produits se soustrait à leur utilisation et est rendue au cycle de l'eau de leur application : eau épurée, eau potable, eau pétrolière, eau d'irrigation, eau de formulation cosmétique, textile, détergente, eau papetière. C'est ainsi une ressource utile et préservée lorsque présente dans nos produits.

L'eau est aussi nécessaire dans nos procédés de fabrication et ses utilités : en effet l'eau est utilisée dans l'activité industrielle de SNF en tant que milieu réactionnel, son refroidissement ou chauffage, pour le lavage des installations. Cette part de notre consommation d'eau donne lieu à des études permanentes pour être optimisée. L'eau est ensuite utile comme vecteur pour amener sous forme liquide nos solutions technologiques à nos clients. Nous retrouvons enfin l'eau sous forme d'humidité résiduelle pour les formes dites distillées ou sèches de nos chimies.

L'eau est un solvant de choix pour nos procédés et pour vectoriser nos technologies car nul autre solvant ne peut montrer une telle disponibilité et innocuité pour l'homme ou pour l'environnement.

Nos formules de fabrication contiennent en moyenne environ 60% d'eau, formules qui au terme du processus de fabrication conservent en moyenne

environ 45% d'eau comme solvant, solvant idéal de nos chimies vers nos clients.

Une tonne de polymère actif vendue par SNF nécessite donc une tonne et demi d'eau pour sa formule de fabrication et sera vectorisée vers nos clients avec encore 800 kg d'eau en moyenne.

Plus spécifiquement, les formulations des produits en émulsion contiennent 40% d'eau et celles en poudre, 68 à 78%. Les polymères en solutions sont vendus en moyenne avec 20 – 25% d'eau mais certains grades contiennent 94% d'eau. Les produits finis tels que vendus associés aux technologies émulsions pourront contenir entre 5 et 60% d'eau, en moyenne 40%, alors que les poudres n'auront qu'environ 10%.

De ce fait, si pour produire une tonne de produits finis, les besoins en eau sont inférieurs de 20% à ce qu'ils étaient il y a 10 ans, c'est en fait une réduction de près de 40% de la consommation d'eau associée à l'usage industriel, l'eau formule et l'eau vecteur étant un choix responsable de solvant ne pouvant être pris en compte dans notre ambition de réduire notre empreinte sur la ressource en eau. **L'objectif de réduire notre intensité en eau de 20% d'ici à 2030** exclut de facto ce volume.

Déployée sur l'ensemble des sites concernés, la politique de gestion de l'eau du Groupe vise à maîtriser et réduire le prélèvement et la consommation d'eau douce, ainsi qu'à s'assurer du maintien de la qualité des plans d'eau dans lesquels des effluents sont

rejetés (cf. 5.2.2. « Rejets dans l'eau »).

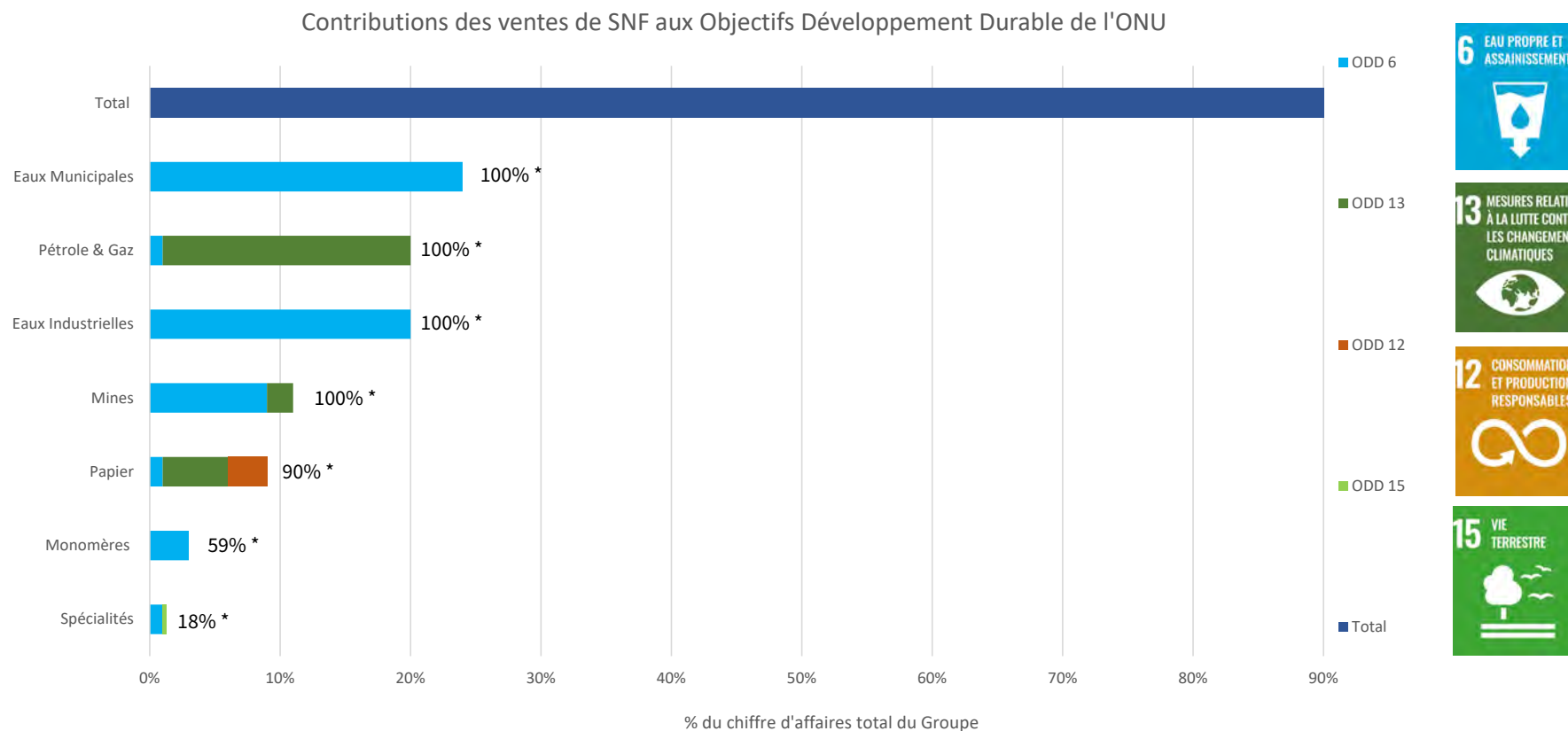
SNF a modifié ses pratiques de production pour réduire la consommation d'eau et a développé des réseaux fermés utilisant de l'eau récupérée. En particulier, le lavage des cuves de réaction a été optimisé en recyclant davantage l'eau et en développant de nouvelles méthodes de lavage. L'utilisation de buses de lavage réduit ainsi la consommation d'eau de 75 % pour cette application.

Par ailleurs, SNF surveille constamment la consommation, en installant des débitmètres, en détectant les fuites, en améliorant les circuits d'incendie, en collectant l'eau de pluie et en recyclant l'eau provenant du lavage des chaudières et de la condensation. Cette politique est renforcée par le recyclage d'eaux issues de lavages ou de condensats de chaudières.



En outre, le portefeuille de solutions innovantes de SNF aide ses clients à opérer de manière responsable et durable.

Le Groupe commercialise des produits à impact positif sur les écosystèmes : ils contribuent tous soit à traiter, recycler, préserver l'eau, soit à économiser l'énergie et réduire l'empreinte carbone. 90% du chiffre d'affaires de SNF répond aux objectifs de l'ONU.

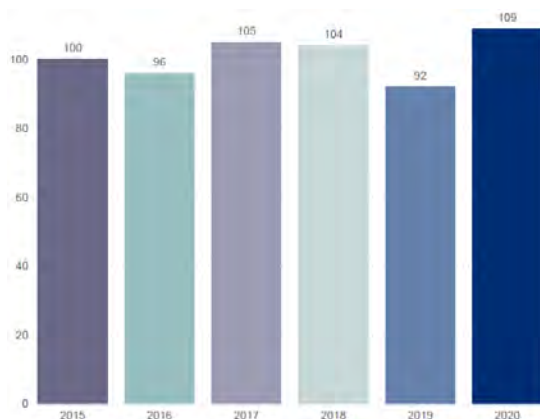


* Part du chiffre d'affaires répondant aux ODD de l'ONU à l'intérieur de chaque marché

Source : Société

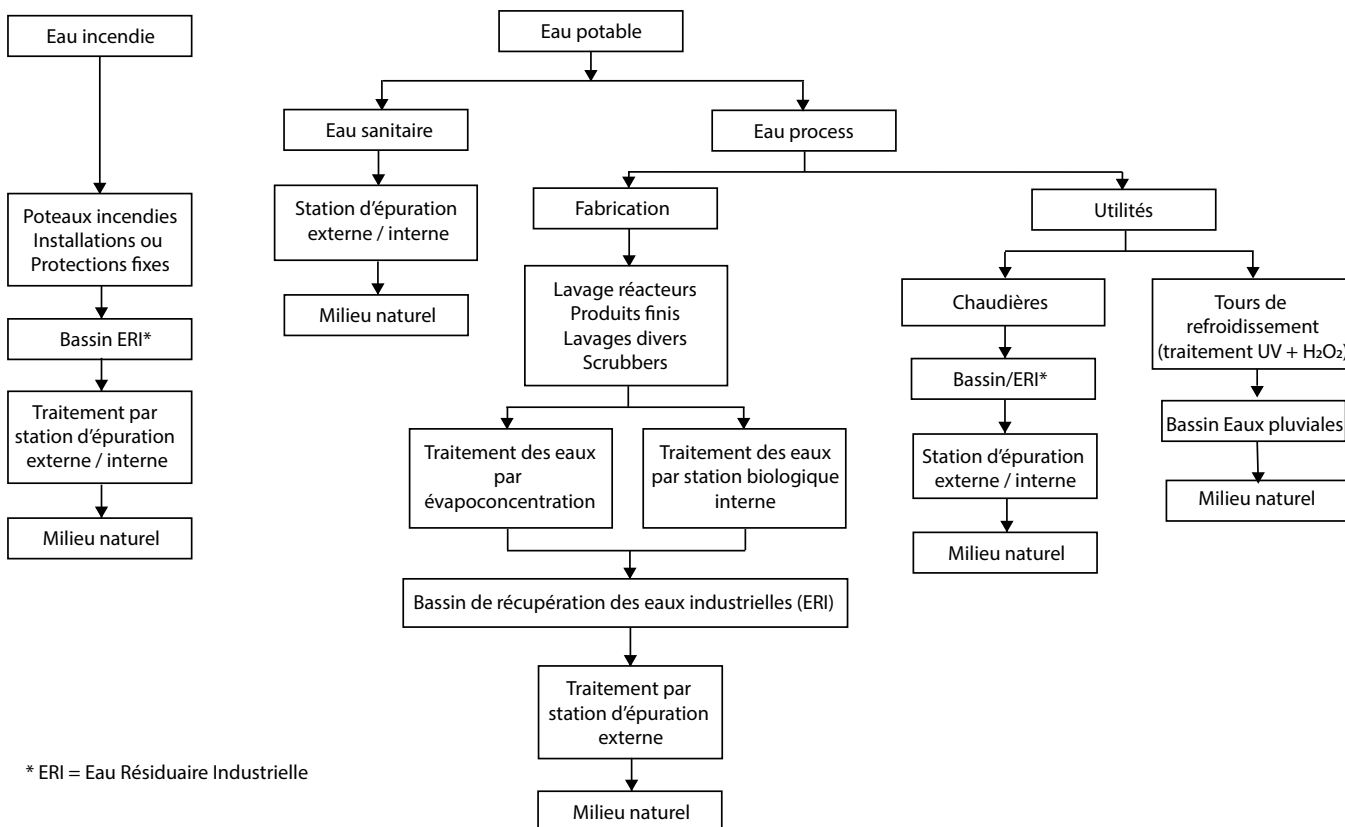
Porteurs de nombreux usages industriels et commerciaux, les produits de SNF sont utilisés dans tous les domaines où l'eau est présente : le traitement des eaux résiduaires, la production d'eau potable, la déshydratation des boues, l'exploitation minière, l'extraction de pétrole et de gaz, l'agriculture, la fabrication de papier, de textile et de produits cosmétiques, le bâtiment et les travaux publics, l'équipement et l'ingénierie, ainsi que l'entretien industriel et domestique. Exploités en tant que floculants, ils facilitent la séparation des matières en suspension dans l'eau, en tant que modificateurs de viscosité et réducteur de friction, ils modifient la densité des liquides et des fluides aqueux en déplacement.

Consommation nette d'eau en m³



L'ajout des usines de St Avoild (France), Gandhidham et Vizag (Inde) augmente la consommation d'eau de 8 % par rapport à 2019. Les rejets d'eau eux sont restés stables. En Chine, une partie de l'eau est réutilisée en interne, les rejets ont donc diminué.

Cycle de l'eau d'une usine SNF type



5.3.3 CONSOMMATION D'ÉNERGIE



La consommation énergétique de SNF relève principalement de ses activités industrielles. Deux sources principales sont mobilisées : le gaz, utilisé sur les sites qui produisent des poudres, représente 68 % de la totalité ; l'électricité achetée représente le reste de l'approvisionnement. En matière d'efficacité énergétique, les priorités mises en place font l'objet d'une recherche continue d'optimisation des consommations et des coûts. Elles

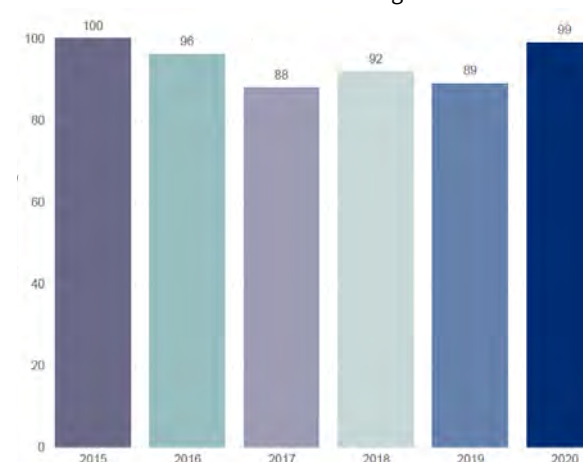
concernent aussi bien la conception et l'achat d'équipements que l'exploitation quotidienne des usines. **SNF s'appuie sur un réseau mondial de leaders du secteur de l'énergie, tant au niveau des activités et des usines que des entités achats et techniques concernées.** Afin de s'assurer d'un approvisionnement sûr et compétitif, le Groupe privilégie des partenariats et contrats à moyen et long terme. Un suivi périodique des tendances des prix permet aussi d'anticiper des réajustements.

En France, en choisissant l'option Energie Renouvelable d'EDF, via le mécanisme des garanties d'origine, SNF achète 10% de son électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables et s'engage ainsi en faveur de l'environnement. Le mécanisme des Garanties d'Origine géré par Powernext, un organisme indépendant, assure qu'une quantité d'électricité d'origine renouvelable a été injectée dans le réseau électrique. S'agissant de l'opérationnel, le management de l'énergie du Groupe permet de systématiser les pratiques vertueuses, selon les particularités et objectifs propres à chaque site. Il s'appuie sur des examens périodiques des conditions régissant les actifs et les connexions énergétiques des sites.



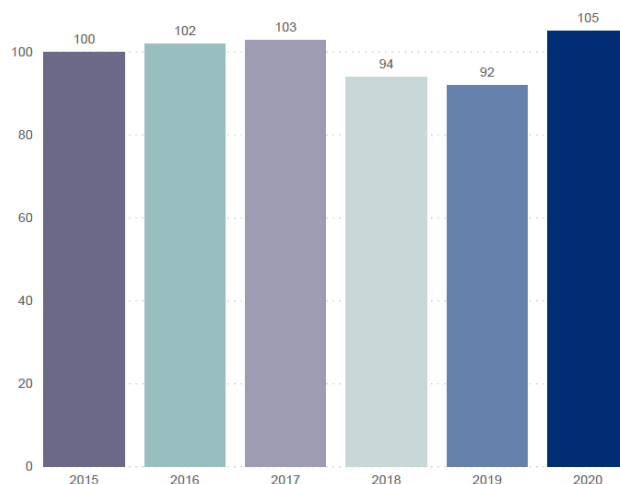
Des systèmes de recueil et d'analyse de données sont par ailleurs mis en place dans les processus et installations de fabrication pour l'ensemble de l'exploitation. Ils assurent pour partie la gestion des paramètres de marche des installations. Ce contrôle du parc machines permet d'éviter toute perte d'énergie conséquente en cas de défaillance, en particulier lorsque le remplacement nécessite un arrêt complet de l'usine. Ils participent aussi à consolider les résultats du Groupe.

Consommation de gaz



Comme pour le Scope 1, les consommations de gaz restent stables car elles sont liées aux activités poudres mais l'index calculé en fonction des tonnes produites (-10 %) est fortement impacté.

Consommation d'électricité



L'index électricité est aussi en augmentation car la consommation d'électricité a légèrement augmenté malgré la baisse de production. L'ajout de St Avold (France) et Gandhidham (Inde) explique cette augmentation de 1.6 % par rapport à 2019. SNF poursuit sa politique d'efficacité énergétique et de mix des énergies. Les possibilités de réduction identifiées continuent d'être étudiées. SNF réalise également des audits énergétiques et met en œuvre des programmes visant à optimiser la consommation d'énergie. Outre les aspects énergétiques de ce programme, le Groupe vise également à renforcer la compétitivité de ses sites de fabrication grâce aux économies réalisées.



5.3.4 PROTECTION DES SOLS INDUSTRIELS

Mobilisé pour la faune et la flore, SNF mène une politique de réduction des impacts et des risques sanitaires liés à ses activités sur les sols et les sous-sols. L'analyse environnementale périodique des différents sites permet d'identifier leurs effets sur l'environnement et sur l'ensemble des espèces qui pourraient être concernées. Elle permet de définir les

plans d'action à conduire et d'évaluer les progrès accomplis, en conformité avec les réglementations applicables.

SNF veille à limiter son empreinte sur les sols en optimisant les surfaces industrielles pour préserver les surfaces agricoles, urbaines et forestières.

Pour les sites en exploitation, le Groupe mène une politique de prévention en s'appuyant sur des programmes d'intégrité mécanique des installations, d'un suivi des accidents et d'un partage d'expérience.

Dans le cas d'une contamination probable, des investigations permettent de caractériser les zones concernées et de délimiter leur impact. Des mesures de gestion appropriées sont ensuite définies, en coopération avec les autorités locales.



5.4 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Au-delà de ses activités, SNF prend par ailleurs volontairement en charge des sujets liés à la biodiversité. Afin de favoriser la végétalisation et le développement d'espèces locales, SNF mène diverses actions pour contribuer au développement de la biodiversité dans les sites disposant de surfaces non occupées par ses activités industrielles.

Le Groupe a la volonté d'installer ses sites industriels en milieu rural ou sur des friches industrielles en intégrant dès le départ les enjeux de préservation et de développement de la biodiversité existante.

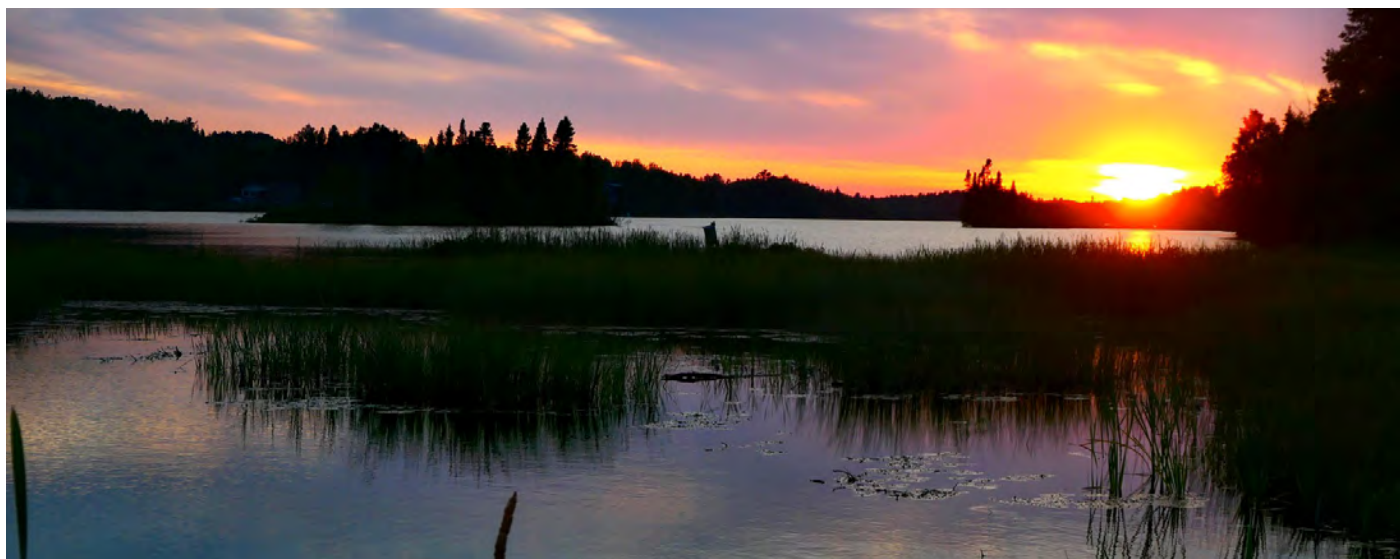
Plusieurs sites pilotes sont par ailleurs impliqués dans de nombreuses démarches en faveur de la biodiversité. Ainsi, les surfaces foncières disponibles autour des bâtiments font systématiquement l'objet d'une recherche de mise en valeur écologique avec des partenaires locaux.

En France, l'agrandissement du site d'Andrézieux-Bouthéon a donné lieu à d'importantes mesures compensatoires dont un bail emphytéotique d'une durée de cinquante ans sur une centaine d'hectares. Cette surface est gérée pour la protection de la faune et de la

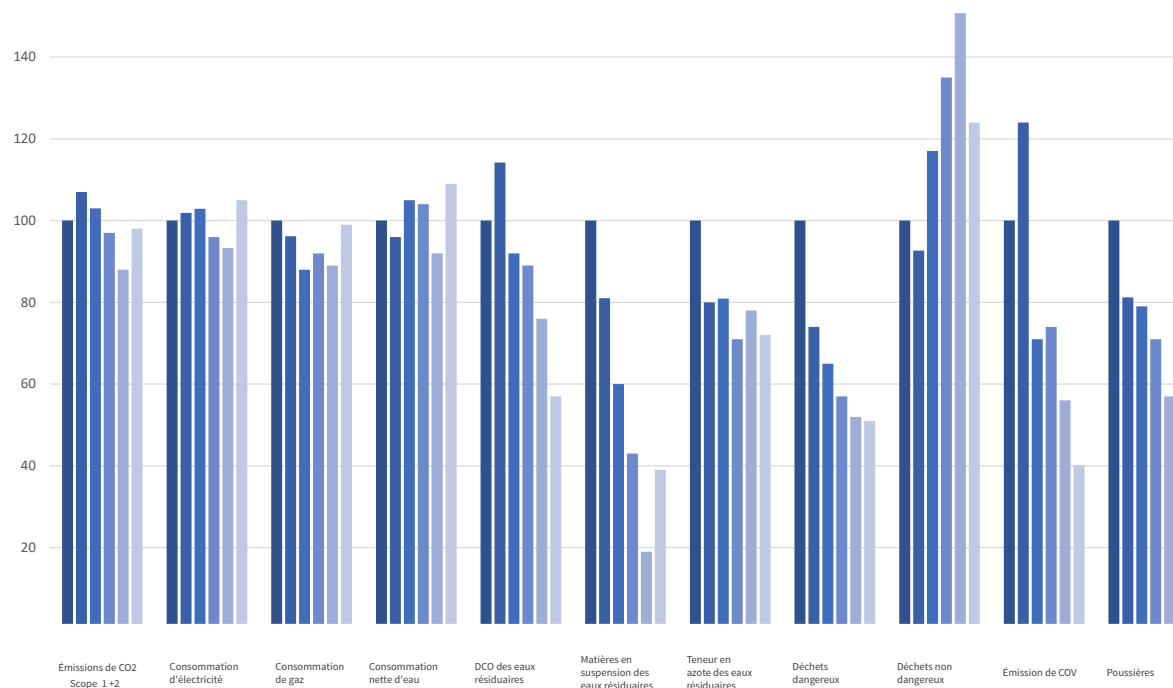
flore par les soins du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CNRA) pour un coût de 1.2 million € à la charge du Groupe. En 2013, le Groupe a acquis 80 ha de surface boisée qu'il a cédé pour l'euro symbolique à la municipalité d'Andrézieux-Bouthéon. En contrepartie, la municipalité a accepté la modification du plan local d'urbanisme pour permettre l'agrandissement du site de 20 ha, permettant à SNF de préserver l'écosystème végétal et animal à proximité de l'usine. Dans la même région, SNF a signé en 2020 un accord avec les chasseurs, les pêcheurs et le CEN RA pour cofinancer le curage de l'étang de LAPRA de Dousson, zone naturelle d'intérêt

écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable.

En Inde, le site de Flopam India encourage tous ses salariés à planter ou replanter sur une partie de ses espaces verts disponibles de nombreuses espèces végétales dont ils sont ensuite responsables du bon développement. 1 027 plantations d'espèces anciennes et locales ont ainsi été réalisées.



5.5 RATIO PAR TONNES PRODUITES (BASE 100 INDEX 2015)



	Émissions de CO2 Scope 1+2	Consommation d'électricité	Consommation de gaz	Consommation nette d'eau	DCO des eaux résiduaires	Matières en suspension des eaux résiduaires	Teneur en azote des eaux résiduaires	Déchets dangereux	Déchets non dangereux	Émission de COV	Poussières
Évolution 2015 vs 2015	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Évolution 2016 vs 2015	107	102	96	96	114	81	80	74	93	124	81
Évolution 2017 vs 2015	103	103	88	105	92	60	81	65	117	71	79
Évolution 2018 vs 2015	97	94	92	104	89	43	71	57	135	74	71
Évolution 2019 vs 2015	88	92	89	92	76	19	78	52	151	56	57
Évolution 2020 vs 2015	98	105	99	109	57	39	72	51	124	40	67

5.6 VALEURS BRUTES DES PRINCIPAUX INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

	UNITÉS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Emissions de CO ₂ (Scope 1)	t	181,157	215,597	232,681	253,892	257,600	258,898
Emissions de CO ₂ (Scope 2)	t	187,397	219,934	294,725	301,822	287,085	281,496
Emissions de CO ₂ (Scope 1 & 2)	t	368,554	435,531	527,606	555,714	544,685	540,394
Consommation d'électricité	MWh	446,835	499,437	636,896	650,155	689,727	700,875
Consommation de gaz	MWh	915,992	966,574	1,108,237	1,279,238	1,317,165	1,357,804
Consommation nette d'eau	m ³	2,341,493	2,469,592	3,374,856	3,705,743	3,479,185	3,840,655
Consommation d'eau	m ³	2,942,986	3,194,552	4,159,523	4,725,736	4,645,811	5,026,169
Volume des eaux résiduaires	m ³	601,494	724,960	784,667	1,019,993	1,166,626	1,185,514
DCO des eaux résiduaires	kg	97,672	122,406	124,270	132,887	120,253	82,919
DBO des eaux résiduaires	kg						7,423
Matières en suspension des eaux résiduaires	kg	50,446	44,625	41,920	33,006	15,834	29,404
Teneur en azote des eaux résiduaires	kg	7,171	6,320	8,000	7,721	9,045	7,722
Déchets dangereux	t	14,359	11,720	12,828	12,372	12,035	10,985
Déchets non dangereux	t	26,089	26,527	42,095	53,768	63,516	48,407
Déchets valorisés en énergie	t	9,154	11,064	12,737	12,037	10,957	15,899
Déchets valorisés autres	t	5,681	3,201	3,138	3,064	3,451	3,756
Emission de COV	t	272	372	266	305	244	164
Poussières	t	62	55	67	67	57	62



POLITIQUE SOCIÉTALE

6.1 POLITIQUE SOCIÉTALE

6.2 ACHATS FOURNISSEURS ET SOUS TRAITANTS

6.3 CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE

6.4 ENTREPRISE PHILANTROPE



6.1 POLITIQUE SOCIÉTALE

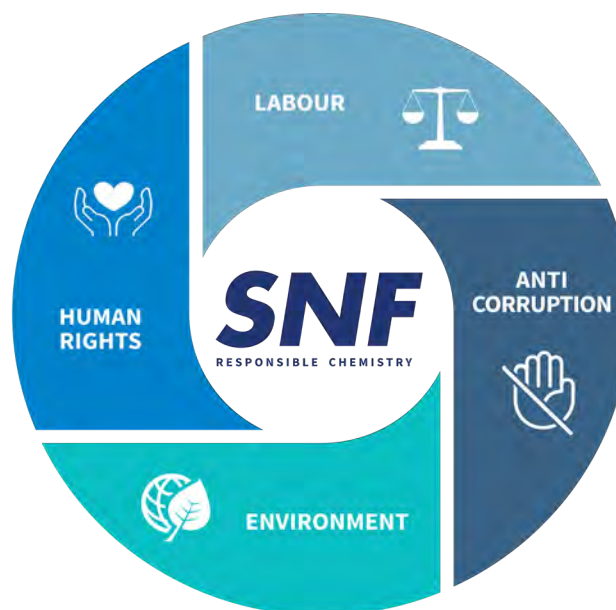


La majeure partie de la production de SNF est intégrée, dans la continuité de sa stratégie de préservation d'expertises et de savoir-

faire, et de sécurisation des approvisionnements. Cependant, la capacité du Groupe à grandir est également liée au maintien et au développement de ses fournisseurs et sous-traitants, dont les propres expertises et savoir-faire ainsi que les succès contribuent à ceux de SNF. Les pratiques sociales et environnementales de ces interlocuteurs doivent être indiscutables.

Dans ce prolongement, lutter contre la corruption s'inscrit dans le cadre d'une démarche éthique à laquelle le Groupe est profondément attaché. Elle implique un engagement déterminé à respecter scrupuleusement les lois et règlements qui sont applicables dans tous les pays où SNF exerce ses activités. Cet engagement s'étend à l'ensemble des politiques et des procédures internes du Groupe en

matière d'éthique et de conformité. Enfin, conscient de sa responsabilité en matière de contribution au développement des territoires, le Groupe crée des emplois locaux et joue un rôle d'entreprise citoyenne là où il opère. Il veille à s'intégrer de façon harmonieuse dans le tissu économique local, avec l'ambition d'être une entreprise citoyenne engagée dans la vie des communautés avec lesquelles il construit et entretient des liens. Ainsi le Groupe veille-t-il à s'inscrire dans la durée par des actions locales économiques, sociales et culturelles. Il cultive également des liens étroits avec le monde de l'éducation.



6.2 ACHATS FOURNISSEURS ET SOUS TRAITANTS

L'activité de SNF fait appel à des fournisseurs et sous-traitants dans la fabrication de certains produits finis pour des opérations de maintenance. Dans sa politique d'achats, le Groupe s'engage à prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux pour construire avec ses interlocuteurs des relations pérennes, équilibrées, durables et fondées sur la confiance. Ces relations doivent se développer dans la clarté et le respect des termes contractuels négociés, y compris en ce qui concerne la propriété intellectuelle.

La démarche d'achats responsables de SNF est guidée par les principes éthiques de son Code de conduite. Ces principes portent sur les droits de l'homme et ceux du travail, le respect de l'environnement, la qualité et la sécurité des produits et services fournis, ainsi que sur la conformité et l'éthique. Dans le cadre des principes d'intégrité et de transparence des affaires, les fournisseurs doivent se conformer aux principes du droit de la concurrence, de la prévention de la corruption et des conflits d'intérêts, de la confidentialité et de la transparence et sincérité des informations communiquées.

Le Groupe privilégie les collaborations avec les partenaires qui adhèrent à ses engagements sociétaux : les sous-traitants sont soumis au Code de conduite des fournisseurs et aux conditions générales d'achat associées. Lors du choix d'un prestataire, SNF sélectionne l'offre la plus adaptée à son besoin d'opérer dans les meilleures conditions de performance, de coût et de qualité, tout en intégrant les performances RSE du fournisseur sélectionné. Tout nouveau prestataire est informé des dispositions de ce code.



Assisté par la société EcoVadis, SNF s'appuie en outre sur une procédure d'évaluation des risques environnementaux, sociaux, éthiques et supply-chain.

Cette démarche contribue à développer la responsabilité sociétale sur toute la chaîne de service, selon les principes du Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies et du Responsible Care®. En parallèle, les collaborateurs du service achats sont formés au Code de conduite des fournisseurs et à la démarche d'évaluation du RSE par EcoVadis. SNF a entrepris depuis 2 ans une cartographie des risques pour ses clients et fournisseurs liée au risque pays mais aussi au niveau de leur activité.

Cette étude a été complétée par un module corruption afin de connaître les risques afférents liés à l'activité du Groupe. A la suite de cette cartographie, **20 principaux fournisseurs de SNF ont été choisis pour être évalués par ECOVADIS**. Les résultats de ces évaluations ont été très positifs avec 100% des fournisseurs qui ont répondu et un niveau moyen de 66 qui correspond à un niveau Gold ECOVADIS alors que la moyenne de notre secteur est de 43. Les principaux fournisseurs du Groupe sont très sensibles aux thématiques RSE avec des engagements forts. Pour 2021, des évaluations ECOVADIS vont être lancées sur les 20 principaux clients du Groupe choisis dans différents domaines d'application des produits SNF ainsi que 10 autres fournisseurs des filiales basées sur l'Asie et les Etats-Unis.

6.3 CONFORMITE ET ETHIQUE

Le Groupe exerce ses activités dans le respect des principes et règles de conformité et d'éthique. Il veille à observer les accords internationaux et les lois applicables dans les pays où il est présent, ainsi que l'intégrité commerciale. En France, il recourt notamment à un dispositif d'alerte et de recueil des signalements répondant aux exigences de la loi sur le devoir de vigilance et de la loi Sapin 2, relative à la transparence, la lutte contre la corruption et la

modernisation de la vie économique. SNF s'engage en outre à se conformer aux règles de libre concurrence, et à prévenir et rejeter la corruption et la fraude, en interne comme dans les transactions commerciales avec ses partenaires.

Pour mener ses opérations avec éthique et ne pas s'engager dans des arrangements commerciaux visant à éliminer ou perturber la concurrence, SNF développe et entretient une culture de conformité. Celle-ci oblige à une adhésion stricte à toutes les lois sur la concurrence.

6.3.1 CODE DE CONDUITE ET D'ETHIQUE



Le Code de conduite et d'éthique des affaires, incluant la Charte anti-corruption, recense les bonnes pratiques commerciales que les collaborateurs et les tiers s'engagent à respecter. Aucun collaborateur ne doit

offrir, fournir ou accepter directement ou indirectement un quelconque avantage indu, pécuniaire ou d'une autre nature, dont le but serait d'obtenir une relation d'affaires ou toute autre facilité avec les personnes dépositaires de l'autorité publique, les intermédiaires

commerciaux, les employés de clients et les partis politiques. Tout collaborateur se doit de respecter la réglementation sur l'importation et l'exportation de biens et services. Enfin, chaque collaborateur se doit d'observer les règles de droit de la concurrence dans tous les pays où le Groupe exerce ses activités. Le Code et la Charte sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

S'agissant de la politique sur les droits de l'homme, SNF agit avec vigilance pour éviter toute atteinte dans la conduite de ses activités comme dans la relation avec les tiers. Le Groupe veille à respecter les normes et principaux cadres internationaux : la Charte internationale des droits de l'homme, les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, ainsi que les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et le programme Responsible Care®.

6.3.2 PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES, CORRUPTION ET FRAUDE

SNF a mis en place un programme sur la conformité concernant la concurrence, généralisant une approche sans compromis envers les violations des lois en la matière. Une formation de sensibilisation et d'accompagnement est organisée pour garantir que les acheteurs et collaborateurs les plus exposés aux

risques comprennent et appliquent quotidiennement les procédures complémentaires dans leurs contacts avec les concurrents, l'échange d'informations, et leurs partenaires respectifs.

Une sensibilisation est également menée au sein du Groupe afin de maintenir ou d'améliorer le niveau. Les collaborateurs sont encouragés à signaler les violations relatives à des conduites ou situations contraires aux procédures auprès de la hiérarchie, des ressources humaines ou du département juridique. Un canal dédié a aussi été mis en place : un dispositif d'alerte permet le recueil des questions, inquiétudes ou rapports de faits suspects, centralisés sur une adresse e-mail gérée par le déontologue de SNF, chargé de gérer et superviser l'application du code de conduite.

Enfin, en application de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de l'économie, le Groupe a confié la réalisation d'une cartographie des risques à la société EcoVadis. Les résultats ont permis de formaliser une procédure efficace d'évaluation de la situation des clients, des fournisseurs et des intermédiaires.

6.4 ENTREPRISE PHILANTHROPE

SNF cherche à lier ses actions philanthropiques à ses domaines d'expertise et soutient des causes partout où ses produits ou activités peuvent apporter une valeur ajoutée. Le Groupe dédie ses actions de financement à la promotion des sciences et de l'enseignement, ainsi qu'à la vie locale des territoires où il exerce ses activités. Dans certaines circonstances, il soutient aussi des initiatives humanitaires.

6.4.1 ANCRAGE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Acteur économique responsable, le Groupe contribue au développement sociétal des territoires où il exerce ses activités. Dans les différents sites, il crée des emplois directs et indirects, privilégiant le recrutement local. Il développe les compétences et savoir-faire locaux, effectue des achats et s'acquitte des impôts et taxes en vigueur. La localisation des activités du Groupe repose exclusivement sur des choix opérationnels sans que les aspects fiscaux viennent modifier cette approche.

En outre, le Groupe propose l'appui de ses infrastructures et techniques à de jeunes entreprises innovantes installées près de ses installations et il contribue à l'amont de certaines filières industrielles.

Cette politique participe à l'ancrage territorial du Groupe. En 2020, SNF a participé à la création de valeur dans tous les territoires où il est implanté, notamment par l'emploi direct de 651 personnes arrivées dans le Groupe dans l'année.

Enfin, le Groupe participe à divers financements d'aménagements intégrés valorisant l'environnement, la qualité de vie et la convivialité. En France, il a notamment soutenu la création d'une voie verte à Saint-Bonnet-les-Oules, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin de faciliter en toute sécurité la circulation des piétons et des cyclistes. Le Groupe met en effet l'Homme au cœur de son activité et de son quotidien. Au-delà des actions liées à ses activités propres, il joue en complément un rôle d'entreprise citoyenne là où il opère, en développant des relations harmonieuses et constructives avec les parties prenantes.

6.4.2 ENGAGEMENT CITOYEN ET SOLIDARITÉ



Au-delà de la contribution économique et du strict cadre réglementaire, SNF entretient des liens étroits avec l'ensemble de ses parties prenantes. Partout dans le monde, le Groupe déploie une communication de proximité afin de construire des relations de confiance et de qualité avec son environnement immédiat. Cette approche permet d'appréhender les attentes de la population locale et de mieux les intégrer dans la stratégie du Groupe. Elle se traduit à travers différentes actions à destination des riverains, entreprises, particuliers, autorités et élus locaux. L'objectif : améliorer l'image de l'industrie chimique, contribuer à l'acceptation sociale des usines et mieux faire connaître l'activité du Groupe.

À ce titre, SNF reste notamment à l'écoute des attentes et des préoccupations des riverains, afin de mieux répondre à leur éventuelle inquiétude sur les risques industriels ou chimiques. Le Groupe promeut un dialogue et informe sur ses activités, leur nature, les produits et les procédés de fabrication. La vie du site et ses projets font aussi l'objet de partages réguliers. Les différents sites ouvrent périodiquement leurs portes au public afin d'expliquer les solutions que la chimie peut apporter dans la vie quotidienne. S'agissant de la protection des salariés et riverains, SNF prévient les risques à travers la simulation d'incidents ou d'accidents, en collaboration avec les équipes de sécurité et de santé locales (cf. 4.3.1. « Politique de santé et de sécurité »).

Les valeurs de solidarité et de responsabilité portées par le Groupe se prolongent auprès de plusieurs associations caritatives locales et d'événements de collecte de fonds.

La volonté de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin et de participer activement à la vie locale s'exprime à travers plusieurs contributions directes.

En Inde, SNF mène des actions de soutien auprès de différentes communautés comme des dons d'équipements et de matériel scolaire ou des partenariats pour des événements ou fêtes locales. En 2020, le Groupe a ainsi fourni 200 kits de soutien alimentaire pour soutenir les familles des villages de Varsana, Padana et Anjar Taluka en période de Covid 19 tandis que 300 coffrets de géométrie ont été offerts aux élèves de l'école primaire de Varsana.

À titre d'exemple, les sites américains se mobilisent pour la recherche nationale contre les cancers **aux Etats-Unis avec l'initiative Relay for Life et le programme "Community Outreach"** contribue à améliorer la qualité de vie des communautés proches des usines du Groupe. **En Chine, SNF participe activement à la prévention des épidémies**, à la fourniture de masques aux écoles et aux actions publiques de protection sociale et de lutte contre la pauvreté à Shanxi Xunyi (province du Shaanxi).

Le Groupe effectue également des actions porteuses de sens dans les territoires où il est implanté, comme à l'association CEDO dans la Loire (France) qui a

pour vocation d'améliorer les conditions de vies des populations sénégalaises.

Aux États-Unis, il contribue à des événements de la communauté tels que des programmes sportifs pour la jeunesse et des célébrations de l'héritage historique comme le mouvement afro-américain des droits civiques. SNF a également appuyé des actions de soutien au Liban après les explosions de Beyrouth en 2020.

6.4.3 IMPLICATION DANS LE MONDE DE L'EDUCATION

Partout où il est implanté, **le Groupe fait des liens avec le monde de l'éducation une priorité.**

Il entretient des relations suivies avec l'écosystème scientifique et éducatif. Cette priorité s'exprime à travers des actions en collaboration avec les milieux éducatifs, afin de promouvoir la culture scientifique et les métiers de la chimie au jeune public.



Dans cette même démarche, SNF tisse des relations étroites entre ses collaborateurs et les étudiants. Le Groupe accueille régulièrement des stagiaires dans le cadre de contrats emploi-études et de volontariat international en entreprise (VIE) ainsi que des doctorants.

C'est l'opportunité pour l'entreprise de se faire connaître et de présenter ses produits aux étudiants et jeunes diplômés. En plus des différents forums auquel le Groupe participe, cette politique de fidélisation à long terme renforce sa notoriété et lui permet d'enrichir son vivier de candidatures (cf. 4.2.1. « Politique de recrutement »).

Favorable au rapprochement entre le monde universitaire et l'industrie, SNF cultive par ailleurs des partenariats avec des universités et laboratoires de recherche. Le Groupe a mis en place des financements avec des organismes scientifiques sous la forme de collaborations universitaires et de bourses, afin de progresser grâce à la contribution d'autres experts.

Parmi les établissements d'enseignement soutenus

en France figurent l'Université catholique de Lyon et l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne. Aux Etats-Unis, SNF effectue des présentations dans les écoles afin de susciter l'intérêt pour les sciences et donne des conseils professionnels (rédaction de CV, entretiens etc.) aux jeunes dans le cadre du programme d'été de Riceboro et au Liberty County College and Career Academy. Des présentations et visites d'usines sont réservées pour les membres du Groupe Young Adult Liberty Leadership tandis que le Groupe participe à des salons de l'emploi et s'associe au Savannah Technical College et au Georgia Institute of Technology pour améliorer l'apprentissage. SNF recrute activement dans quatre universités américaines : Clemson, Georgia Institute of Technology, Georgia Southern University et West Virginia University. L'entreprise soutient également les événements de l'American Institute of Chemical Engineers (AIChE).

En Corée du Sud, SNF développe également des partenariats avec des universités. Le directeur du site de fabrication du Groupe à Ulsan est professeur adjoint à l'université de la métropole et dispense des formations liées à l'industrie chimique avec possibilité de stages pratiques au sein de l'entreprise.

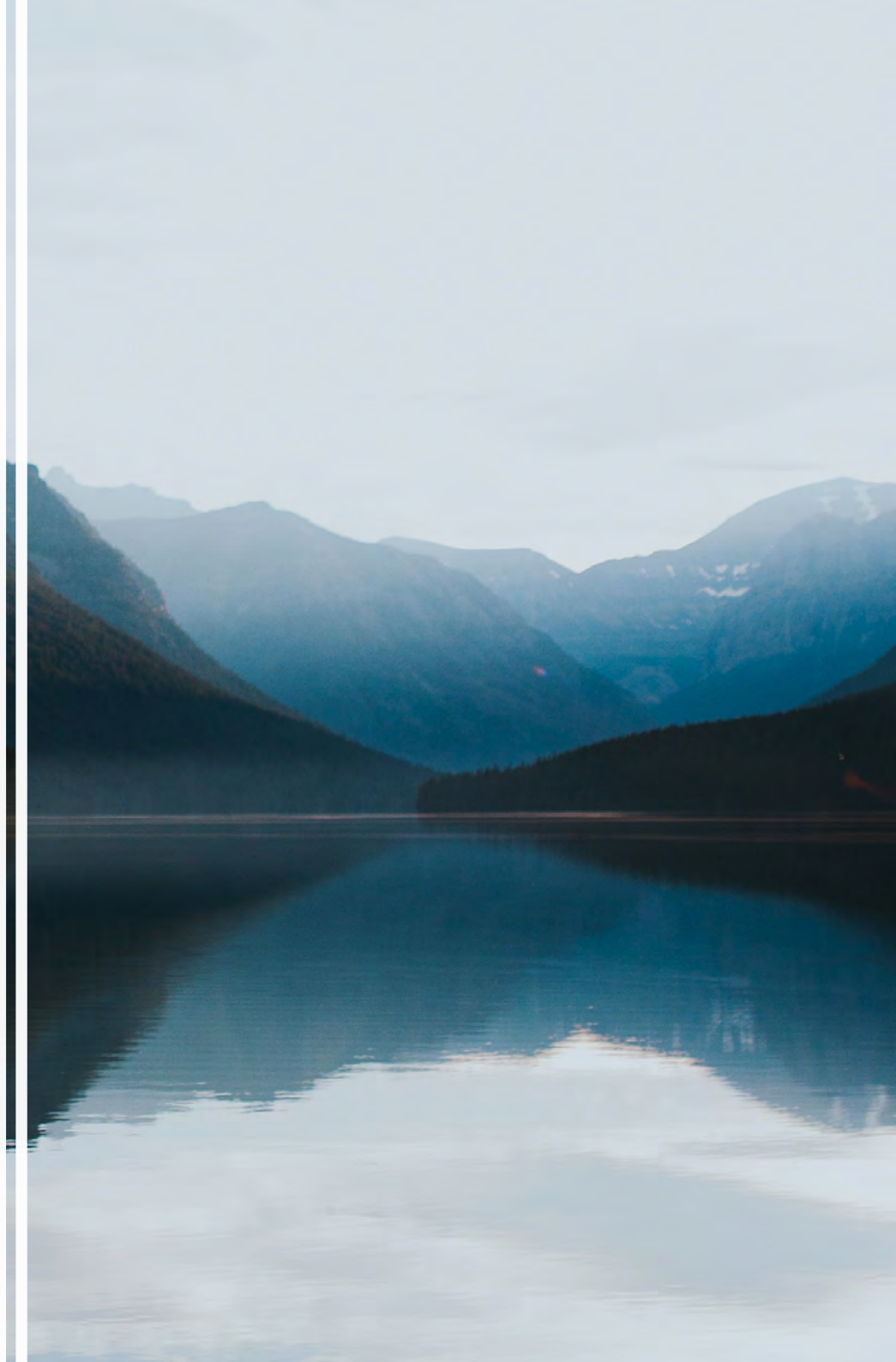




ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

INDICATEURS



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette note méthodologique a pour objectif de :

- définir les indicateurs et leur contexte,
- préciser les méthodes de calcul,
- décrire les outils utilisés et les contrôles effectués.

GÉNÉRALITÉS

La mise en place et le suivi d'indicateurs par le groupe SNF, en adéquation avec les enjeux de son activité et les exigences réglementaires des articles R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, permet d'évaluer et de suivre l'impact du groupe et les résultats des politiques mises en œuvre.

Le groupe SNF a choisi de publier des ratios sur une base consolidée plutôt que par zone géographique.

Pour le calcul des ratios, le groupe a utilisé la définition réglementaire en vigueur dans chaque pays où ces données sont collectées.

Le groupe considère que la tendance des ratios, actuellement publiés sur une base consolidée, donne une image fidèle de l'évolution réelle de ces indicateurs au niveau du groupe.

Étant donné que le poids entre nos usines aux États-

Unis, en France et dans d'autres pays ne varie que légèrement sur la période, une définition qui ne serait pas exactement la même d'une zone à l'autre ne pourrait pas remettre en cause la tendance de l'évolution du ratio sur la même période, d'autant plus que la plupart de ces ratios sont publiés en index base 100.

Afin d'assurer une collecte des valeurs rigoureuse et fiable le groupe SNF a choisi un système de reporting avec le logiciel Tennaxia.

Ceci permet à toutes les filiales du groupe sollicitées d'enregistrer directement leurs données en suivant les définitions demandées et en rajoutant si nécessaire des documents explicatifs. Les valeurs sont ensuite validées par les personnes habilitées du siège.

INDICATEURS

RUBRIQUE EAU

CONSOMMATION D'EAU

Il s'agit de la consommation d'eau en différentes unités (m3, l, gal ou ft3) de chaque site (procédé + laboratoire + administratif). Dans le logiciel, elle sera convertie en m3. La quantité d'eau prise en compte est

l'eau potable de la commune et celle prélevée dans le milieu naturel (forage ou autre).

En cas de dysfonctionnement ou de panne du compteur, une estimation sera faite sur un rapport entre l'utilisation et la production antérieures ou sur un bilan matière.

France, Chine : les relevés sont effectués par le fournisseur d'eau et figurent sur les factures.

USA : les relevés sont soit effectués par le fournisseur d'eau et indiqués sur les factures de services publics, soit mesurés par SNF (eau de puits par exemple).

EAUX USÉES INDUSTRIELLES REJETÉES

Il s'agit de la quantité d'eaux usées industrielles rejetées (eau des chaudières, des tours de refroidissement, de lavage, etc. = toutes les eaux autres que les eaux de pluie) en différentes unités (m3, l, gal ou ft3). Elle est mesurée par un relevé de compteur (station d'épuration ou milieu naturel). Dans le logiciel, elle sera convertie en m3. Ces eaux atteignent le milieu naturel après traitement.

France : les rejets sont mesurés avant envoi à la station d'épuration communale. En cas de dysfonctionnement

ou de panne du compteur, une estimation sera faite par rapport aux volumes des bassins de rétention.

USA : seuls les rejets mesurables sont inclus. Ces rejets peuvent inclure les eaux de pluie si elles font partie d'un émissaire autorisé par le NPDES. Comme il n'existe aucune obligation légale de mesurer les débits d'eaux usées, Dolton, Wayne, Taylor, Los Angeles et Longview ne sont pas inclus. Ils sont en fait considérés comme des "sites satellites" dont la production est faible ou nulle par rapport à d'autres sites américains. Pour Plaquemine, nous déduisons le volume d'eau de pluie depuis 2020 (les données précédentes ont été mises à jour).

Chine : les rejets d'eaux usées industrielles sont comptés par le fournisseur de la station d'épuration municipale et figurent sur la facture. Les rejets d'eau propre (tours de refroidissement, skids d'eau DE et condensats de vapeur) ne sont pas inclus et sont rejetés directement dans l'environnement.

CONSOMMATION D'EAU NETTE

C'est un calcul effectué dans le logiciel, il s'agit de la soustraction de la quantité d'eau rejetée à la quantité d'eau consommée. Ceci nous permet d'évaluer la quantité d'eau en m3 réellement retirée du milieu

naturel pour la fabrication de nos produits.

RENDEMENT DU TRAITEMENT

Ce paramètre est pris en compte, si le rejet d'eau industrielle du site va vers une station d'épuration externe. Il est utilisé pour calculer l'impact de la pollution rejetée dans l'environnement naturel pour les différents paramètres eau (DCO, DBO, MES et Azote).

Dans la plupart des cas, si l'eau industrielle est rejetée directement au milieu naturel, les différents paramètres eau (DCO, DBO, MES et Azote) sont mesurés sur site.

Si le rendement du traitement externe des eaux usées n'est pas disponible, nous utilisons le taux de réduction selon les normes européennes (directive 91/271/CEE)

Les rendements suivants sont appliqués DBO : 80 %, DCO : 75 %, Azote : 75 % et MES : 90 %.

Chine : nous n'avons pas de données sur le rendement des stations d'épuration municipales. Nous prenons les normes européennes.

USA : seules les eaux du site de Riceboro sont traitées par une station d'épuration externe. Comme, il y a

des rejets dans milieu naturel et des rejets station, le logiciel ne permet pas de séparer ces flux, nous faisons donc un calcul en amont pour renseigner le logiciel. Pour la DCO, nous utilisons le rendement de la station.

France : nous demandons à la station d'épuration d'avoir le rendement mensuel de chaque paramètre (DCO, DBO, azote, MES).

PARAMÈTRES EAU (AZOTE, MES, DCO, DBO)

C'est la quantité en kg rejetée dans l'environnement naturel.

Explication du calcul :

Sur un mois, on prend la concentration moyenne mensuelle en mg/l, qu'on multiplie par le volume total des eaux usées industrielles rejetées mensuellement en m3 et qu'on divise par 1000 pour obtenir un résultat en kg par mois. Une autre méthode de calcul utilise la moyenne mensuelle en mg/l, que l'on divise par 106 (mg/kg) et que l'on multiplie à la fois par le débit mensuel en gal et par le facteur de conversion de 3,785 l/gal pour obtenir un résultat en kg par mois.

France : la détermination de l'azote kjeldahl total est effectuée en interne sur une base journalière conformément à la norme NF EN 25663. Les nitrites NO2 selon la norme NF EN 26777 / ISO 6777 et les

nitrate NO3 selon la norme NF EN ISO 13395 sont mesurés mensuellement par un laboratoire externe. La détermination de l'indice de la demande chimique en oxygène (DCO) est effectuée quotidiennement selon la norme ISO 15705 : 2002. La détermination de l'indice de demande biologique en oxygène (DBO) est effectuée quotidiennement selon la norme NFEN ISO 5815-1. La détermination de la quantité de SS est effectuée chaque semaine en interne par la norme NF EN 872.

USA : les mesures sont effectuées sur la base de la norme actuelle. Le site de Plaquemine n'est pas inclus (pas d'obligation légale). Dolton, Wayne, Taylor, Los Angeles et Longview ne sont pas inclus. Ils sont en fait considérés comme des "sites satellites" dont la production est faible ou nulle par rapport aux autres sites américains.

Chine : il existe une surveillance en ligne (par jour : 3 données pour l'azote, 6 données pour la DCO). La moyenne est multipliée par la quantité totale rejetée. Les paramètres (Azote, DCO et MES) sont également contrôlés manuellement chaque jour.

RUBRIQUE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Elle est calculée à partir des factures des fournisseurs sur la consommation mensuelle en MWh ou en kWh. Pas d'électricité produite sur place. Cette consommation concerne l'ensemble du site (processus et administratif). Cette consommation est prise en compte pour le calcul du Scope 2.

CONSOMMATION DE VAPEUR

Elle est calculée sur la base des factures des fournisseurs sur la consommation mensuelle en tonnes. Actuellement, seuls les sites de Chine achètent de la vapeur. Cette consommation est intégrée au calcul du Scope 2.

CONSOMMATION DE GAZ

Elle est calculée sur la base des factures du fournisseur concernant la consommation mensuelle de chaque unité (MWh, m3, MMBTU, Therm_US, Mcf, ccf). Cette consommation est convertie en MWh dans le logiciel et est utilisée pour calculer une partie du scope 1.

La quantité de gaz naturel achetée est prise en compte pour l'ensemble des sites (processus et administratif).

USA : suite à un débitmètre gaz défaillant, les valeurs 2018 et 2019 de consommation de gaz ont été modifiées et estimées par rapport au ratio de production.

Chine : les données de consommation totale sont basées sur les fournisseurs et inscrites sur les factures mensuelles (deux fournisseurs).

RUBRIQUE DÉCHETS

Dans les deux indicateurs ci-dessous, les déchets sont séparés par type de traitement.

- Incinération avec récupération d'énergie
- Incinération sans récupération d'énergie
- Recyclage des matières inorganiques
- Recyclage des métaux
- Recyclage biologique
- Enfouissement
- Autres

Si le détail n'est pas disponible, le total des déchets non dangereux et dangereux peut être mentionné.

DÉCHETS DANGEREUX ET NON DANGEREUX

Il s'agit de la quantité mensuelle de déchets dangereux et non dangereux traités hors site par des centres de traitement spécialisés. S'il n'y a pas de valeurs mensuelles, il est possible de renseigner le logiciel par trimestre sur les mois de mars, juin, septembre et

décembre avec trois mois.

Si le détail est rempli par déchet, un calcul donne la part des déchets recyclés pour la récupération d'énergie et les autres déchets recyclés.

France : il s'agit de la quantité mensuelle de déchets qui est enregistrée dans notre logiciel de gestion des déchets. Les déchets dangereux sont définis par l'article R. 541-8 du Code de l'environnement. Ils sont indiqués par un astérisque dans la liste des déchets figurant à l'article R. 541-7. La classification en catégories de valorisation est basée sur les annexes II-A et II-B de la directive 75/442/CEE du Conseil du 15 juillet 1975, auxquelles l'article R.541-7 du code de l'environnement fait référence. Les déchets valorisés sont enregistrés dans notre logiciel de gestion des déchets. Les centres de traitement appliquent un code par traitement (R : valorisation, D : traitement). Ce code est indiqué sur le bordereau de déchets lorsque le traitement a eu lieu.

États-Unis : la déclaration des déchets dangereux aux États-Unis est effectuée conformément à la réglementation US EPA 40 CFR 260-262 sur une base biennale ou annuelle. Il n'y a pas d'obligation fédérale de déclarer les déchets non dangereux. Les données

fournies aux fins de la vérification ne comprennent pas les déchets d'usine (c'est-à-dire les ordures), les déchets métalliques ou les déchets universels (piles, ampoules, etc.). Les déchets issus des usines en mode pilote ne sont pas inclus. La valorisation énergétique des déchets comprend les déchets envoyés hors du site pour être incinérés avec récupération d'énergie et les combustibles mixtes avec récupération d'énergie. Les autres déchets récupérés sont des déchets à partir desquels des ressources sont générées (comme le recyclage des solvants).

RUBRIQUE ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

SECTION ÉMISSIONS CFC/HCFC

ÉMISSIONS DE CFC/HCFC

Il s'agit de la quantité de CFC/HCFC rejetée dans l'atmosphère en kg. Le calcul est effectué en comptabilisant les quantités de fluides rechargés dans nos équipements et non la capacité totale de gaz sur place. Ces recharges de fluides correspondent aux fuites de gaz émises dans l'air. La quantité est incluse dans le Scope 1.

SCOPE 1 & 2

Les consommations de gaz, électricité, vapeur et les

émissions de CFC/HCFC sont utilisées pour le calcul des Scope 1 & 2.

SCOPE 1 :

Pour le gaz, nous utilisons le même le facteur d'émission pour chaque pays. Nous reprenons la valeur 185 kg CO₂ /MWh PCS de la réglementation française (du 31 octobre 2012) relative à la vérification et à la quantification des émissions déclarées dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. Tous les CFC/HCFC sont convertis en CO₂ avec leur potentiel de réchauffement planétaire (PRP).

SCOPE 2 :

Pour l'électricité, un facteur d'émission par pays ou par site est utilisé s'il est disponible. Si aucune valeur n'est disponible, Tennaxia dispose d'un facteur d'émission par pays provenant de l'ADEME. Pour la vapeur, nous utilisons le facteur de conversion fourni par le fournisseur.

SECTION ÉMISSIONS DE COV

COV (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS) PROVENANT DES ATELIERS DE FABRICATION DE POUDRE

Il s'agit des quantités de COV non méthaniques émises

dans l'air en tonnes d'équivalent carbone par an pendant la période de fonctionnement des ateliers poudres.

France : des mesures à la sortie des cheminées de poudre (COV) sont effectuées deux fois par an par une société extérieure, deux fois par an en interne. Les résultats de flux des COVnm en kg équivalent C/h sont multipliés par le nombre d'heures de rejet par cheminée de poudre (les temps de fonctionnement sont divisés par deux si deux ateliers se trouvent sur la même cheminée). Les émissions de COV non méthaniques sont analysées conformément à la norme XP X 43-554 et aux dispositions de l'arrêté préfectoral du site.

USA : les COV sont définis selon la réglementation fédérale US EPA 40 CFR 51.100(s). Les facteurs d'émission utilisés sont dérivés des règlements et des documents d'orientation de l'EPA et/ou des tests de performance. La fréquence des mesures est annuelle.

Chine : pour le calcul des COV en Chine, nous prenons l'émission globale de COV de tous les autres sites de production de poudre. Nous prenons la valeur moyenne de ces émissions en référence à la quantité globale de production de poudre. Ensuite, nous

calculons à partir de ce rapport l'émission de COV de la Chine en fonction de la production de poudre en Chine.

SECTION ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES

ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES DES ATELIERS DE POUDRES

Il s'agit des quantités de poussière émises dans l'air en tonnes par an pendant la période de fonctionnement des ateliers poudres.

France : les résultats des flux de poussières en kg/h sont multipliés par le nombre d'heures de fonctionnement des ateliers poudres (les temps de fonctionnement sont réduits de moitié si deux ateliers se trouvent sur la même cheminée). Les données sont mesurées par un organisme externe sur une base semestrielle. Les poussières sont mesurées selon la norme NF EN 13284-1.

USA : la poussière (particules) est définie selon la réglementation fédérale US EPA 40 CFR 51.100(oo). Les facteurs d'émission utilisés sont dérivés des règlements et des documents d'orientation de l'EPA et/ou des tests de performance. La fréquence des mesures est annuelle.

Chine : pour le calcul de la poussière en Chine, nous prenons l'émission globale de poussière de l'atelier de fabrication de toutes les poudres. Nous prenons la valeur moyenne de ces émissions en référence à la quantité globale de production de poudre.

INDICATEURS SOCIAUX

NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS

Les salariés (salariés présents et salariés dont le contrat de travail est suspendu, quelle que soit la nature du contrat) sont inscrits dans l'effectif présenté au 31 décembre de l'année en question.

Pour la France, tous les contrats à durée indéterminée, à durée déterminée, d'apprentissage et de professionnalisation sont comptabilisés à l'exception des intérimaires et des apprentis.

Aux États-Unis, on comprend en plus les stagiaires ainsi que le personnel de leurs établissements permanents au Canada, en Jamaïque et en Colombie.

Pour l'Inde, le personnel temporaire est inclus dans

le nombre d'employés que depuis 2020. En effet il est maintenant considéré comme un contrat à durée déterminé.

Tous les fichiers utilisés pour compter les effectifs doivent être conservés afin de trouver la valeur au 31 12 N.

CATÉGORIE SOCIALE

Les données sont présentées par catégorie professionnelle.

En France, seules deux catégories sont prises en compte et nous utilisons les conventions collectives comme définition. Les professionnels sont les secteurs 2 et 3 (technicien, agent de maîtrise et cadre). Le secteur non professionnel est le secteur 1 (ouvriers et autres employés).

Aux États-Unis, seules deux catégories sont prises en compte : les cadres (y compris tous les employés dans des fonctions de "white collar") et les ouvriers (tous les employés dans l'industrie manufacturière et autres fonctions de "blue collar").

En 2020, nous avons ajouté une nouvelle définition pour la Chine et modifié les données historiques en conséquence car ils doivent suivre l'exigence des

autorités du Jiangsu :

- Personnel professionnel : diplôme égal ou supérieur à celui de Gaozhong (docteur, master, licence, collège, école technique secondaire, Gaozhong (lycée)) ;
- Personnel non professionnel : diplôme inférieur à Gaozhong.

ÉVOLUTION DU PERSONNEL

Différence entre l'effectif total N et N-1

HEURES DE FORMATION

Nombre total d'heures de formation : il s'agit de toutes les heures consacrées à la formation professionnelle. Cela comprend toutes les formations externes, mais aussi internes au poste de travail.

Pour la France, il y a un écart entre l'achèvement et l'enregistrement de la formation. Aussi, nous incluons un déficit de 30% sur l'année N-1 et de 10% sur l'année N-2. Le nombre d'heures de formation tient compte de la formation de tous les salariés (contrats à durée indéterminée, contrats à durée déterminée, travailleurs temporaires, etc...). Cela comprend toutes les formations externes ainsi que les formations internes au poste de travail (précision 0,5 heures).

Pour les États-Unis, les listes d'enregistrement des formations comprennent toutes les heures travaillées

sur le lieu de travail jusqu'à ce que la liste de contrôle de la formation soit complétée. Un pourcentage est attribué à ces heures pour refléter le temps réel de formation sur le lieu de travail.

NOMBRE D'HEURES PAR EMPLOYÉ

Nombre d'heures de formation par salarié : il s'agit du nombre total d'heures de formation (voir point 4) divisé par le nombre total de salariés pour l'année.

Les justificatifs de formation de tous les salariés (certificats, feuilles de présence, etc.) doivent être conservés à la date de clôture.

INDICATEURS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (employés SNF)

NOMBRE DE DÉCÈS

C'est le nombre de décès dus aux accidents industriels.

NOMBRE DE DÉCÈS PAR 100 MILLIONS D'HEURES TRAVAILLÉES

Le calcul se fait comme suit :

$(\text{nombre de décès} \times 100,000,000) / \text{nombre d'heures travaillées}$

NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES

Il s'agit des heures de travail effectives sur l'année pour l'ensemble du personnel, y compris les heures de

formation (à l'exclusion des employés temporaires).
Pour le personnel hors encadrement, les heures supplémentaires sont incluses.

7 heures par jour pour les personnes en forfait journalier sont comptées.

Les heures consacrées aux voyages d'affaires et aux missions sont comptabilisées comme heures travaillées.

Les jours d'arrêts et les jours de congé payé sont exclus du calcul des heures travaillées.

NOMBRE D'ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL

Il s'agit des accidents du travail (y compris les trajets ou les voyages) qui ont entraîné un arrêt de travail d'au moins 1 jour (jour de l'accident + 1 jour).

France : ces valeurs sont données pour une date déterminée mais elles pourraient être révisées plusieurs mois plus tard par les autorités de santé françaises et les accidents peuvent être reclassés comme non liés au travail.

Chine : seuls les accidents avec un minimum de 3 jours d'arrêt de travail sont comptabilisés (les 2 premiers jours sont pris en charge par l'entreprise).

TAUX D'ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES

Le calcul se fait comme suit : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1,000,000)/nombre d'heures travaillées.

NOMBRE D'ACCIDENTS ENREGISTRABLES (avec et sans arrêt)

Il s'agit d'accidents du travail avec et sans arrêt qui ont entraîné soit un arrêt de travail d'au moins un jour, soit une consultation médicale (avec déclaration à un organisme d'État).

France : ces données sont fournies à une date déterminée mais elles pourraient être révisées plusieurs mois plus tard par les autorités de santé françaises et les accidents peuvent être reclassés comme non liés au travail.

TAUX D'ACCIDENTS ENREGISTRABLES PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES

Le calcul se fait comme suit : (nombre d'accidents enregistrables x 1,000,000)/nombre d'heures travaillées.

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT

France : les jours d'arrêt au travail en raison d'un accident du travail sont comptés en jours civils à partir du premier jour perdu. Cela ne comprend que les jours d'arrêt à partir de l'accident de l'année en cours.

États-Unis : le calcul du nombre de jours d'arrêt est déterminé par la loi fédérale (Occupational Safety & Health Act).

NOMBRE DE SOINS DE PREMIERS SECOURS

Il s'agit d'accidents qui n'ont nécessité que des soins internes par le service de santé au travail ou un

secouriste et qui n'ont entraîné ni arrêt de travail ni consultation médicale externe.

TAUX DE GRAVITÉ

Ils sont calculés comme suit : (nombre de jours d'arrêt x 1,000) / nombre d'heures travaillées

France : Les jours d'arrêt de travail en raison d'un accident du travail sont comptés en jours civils à partir du premier jour d'arrêt. Cela ne comprend que les jours d'arrêt à partir de l'accident de l'année en cours.

Tableau de correspondance des standards RSE et indicateurs SNF

(Ces indicateurs ne sont pas tous présents dans ce rapport mais ils sont régulièrement suivis par SNF et reportés dans son système de pilotage Tennaxia)

INDICATEUR ENVIRONNEMENT SNF

EAU

	Numéro de page dans le rapport ESG	Référence standard GRI	Référence principe Global Compact	Référence ODD Global Compact
Consommation d'eau		GRI 303-5	Principe 8	ODD 12
Ratio Consommation d'eau / Production Totale (m3/t)		GRI 303-5	Principe 8	ODD 12
Ratio Consommation d'eau / Chiffre d'affaires (m3/MEuros)		GRI 303-5	Principe 8	ODD 12
Volume d'eau résiduaire		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio Volume d'eau résiduaire / Consommation d'eau (m3/m3)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio Volume d'eau résiduaire / Production Totale (m3/t)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio Volume d'eau résiduaire / Chiffre d'affaires (m3/MEuros)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Rendement station d'épuration pour l'azote		GRI 103	Principe 7 et 8	ODD 6
Rendement station d'épuration pour la DCO		GRI 103	Principe 7 et 8	ODD 6
Rendement station d'épuration pour la DBO		GRI 103	Principe 7 et 8	ODD 6
Rendement station d'épuration pour les MES		GRI 103	Principe 7 et 8	ODD 6

AZOTE

Quantité d'azote dans eau résiduaire sortie site		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Quantité d'azote dans eau résiduaire dans le milieu naturel		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio Azote / Volume d'eau résiduaire dans le milieu naturel (kg/m3)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio Azote dans le milieu naturel / Production Totale (kg/t)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio Azote dans le milieu naturel / Chiffre d'affaire (kg/MEuros)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6

DCO

Demande chimique en oxygène (DCO) dans eau résiduaire sortie site		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Quantité DCO dans eau résiduaire dans le milieu naturel		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio DCO / Volume d'eau résiduaire dans le milieu naturel (kg/m3)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio DCO dans le milieu naturel / Production Totale (kg/t)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio DCO dans le milieu naturel / Chiffre d'affaires (kg/MEuros)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6

DBO

Demande Biologique en Oxygène (DBO)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Quantité DBO dans eau résiduaire dans le milieu naturel		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio DBO / Volume d'eau résiduaire dans le milieu naturel (kg/m3)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio DBO dans le milieu naturel / Production totale (kg/t)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio DBO dans le milieu naturel / Chiffre d'affaires (kg/MEuros)		GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6

INDICATEUR ENVIRONNEMENT SNF

NUMERO DE PAGE DANS LE RAPPORT ESG	RÉFÉRENCE STANDARD GRI	RÉFÉRENCE PRINCIPE GLOBAL COMPACT	RÉFÉRENCE ODD GLOBAL COMPACT
--	---------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

MATIÈRES EN SUSPENSION

Matière en suspension dans les eaux résiduaires sortie site	GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Quantité MS dans eau résiduaire dans le milieu naturel	GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio MS / Volume d'eau résiduaire dans le milieu naturel (kg/m3)	GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio MS dans le milieu naturel / Production Totale (kg/t)	GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6
Ratio MS dans le milieu naturel / Chiffre d'affaires (kg/MEuros)	GRI 303-4 et GRI 306-1	Principe 7 et 8	ODD 6

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Consommation d'électricité	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12
Ratio Consommation d'électricité / Total consommation d'énergie (%)	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12
Consommation de gaz naturel	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12
Consommation de gaz naturel (Giga Joule)	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12
Ratio Consommation de gaz naturel / Total consommation d'énergie (%)	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12
Consommation autres énergies	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12
Total consommation d'énergie en MWh PCI	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12
Ratio Total conso d'énergie / Production Totale (MWh/t)	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12
Ratio Total consommation d'énergie / Chiffre d'affaires (MWh/MEuros)	GRI 302-1	Principe 7 et 8	ODD 12

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

NOx (oxyde d'azote) liées à la consommation de gaz naturel	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio NOx / Production totale (t/t)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio NOx / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
SOx (oxydes de soufre) liées à la consommation de gaz naturel	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio SOx / Production totale (t/t)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio SOx / Chiffre d'affaire (t/MEuros)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Emissions CFC (t fuite de gaz réfrigérant) = émissions fugitives (une part du scope 1)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio CFC / Production totale (tCO2e/t)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio CFC / Chiffre d'affaires (tCO2e/MEuros)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Emissions de CO2 (Scope 1) liées à la consommation de gaz (sans les émissions fugitives de CFC et hors COV)	GRI 305-1	Principe 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
Emissions de CO2 (Scope 1) liées à la consommation de gaz et fuites fugitives de CFC (hors COV)	GRI 305-1	Principe 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
Emissions de CO2 (Scope 2) liées à la consommation d'électricité	GRI 305-2	Principe 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
Ratio Emission de CO2 (Scope 1&2) / Production totale (tCO2e/t)	GRI 305-1 et GRI 305-2	Principe 7 et 8	ODD 3, 12 et 13

INDICATEUR ENVIRONNEMENT SNF

NUMERO DE PAGE DANS LE RAPPORT ESG	RÉFÉRENCE STANDARD GRI	RÉFÉRENCE PRINCIPE GLOBAL COMPACT	RÉFÉRENCE ODD GLOBAL COMPACT
--	---------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Ratio Emission de CO2 (Scope 1&2) / Chiffre d'affaires (tCO2e/MEuros)	GRI 305-1 et GRI 305-2	Principe 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
Emissions de COV des ateliers poudres	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio COV / Production totale (kg/t)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio COV / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Emissions de poussières des ateliers poudres	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio Poussière / Production totale (kg/t)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio Poussière / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 305-7	Principe 7 et 8	ODD 3 et 12

DÉCHETS

Déchets totaux	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets totaux / Production totale (t/t)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets totaux / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux (sites)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Incinération avec valorisation énergétique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Incinération sans récupération énergétique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Recyclage inorganique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Recyclage métallique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Recyclage organique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Enfouissement	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Autres	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets non dangereux / Déchets totaux (%)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12

DÉCHETS DANGEREUX

Déchets dangereux : Incinération avec valorisation énergétique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Incinération sans récupération énergétique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Recyclage inorganique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Recyclage métallique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Recyclage organique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Enfouissement	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Autres	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets dangereux / Déchets totaux (%)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12

INDICATEUR ENVIRONNEMENT SNF

DONT DÉCHETS VALORISÉS

Déchets valorisables en énergie (sites)

Déchets valorisables en énergie

Déchets valorisables (hors énergie) (sites)

Déchets valorisables (hors énergie)

NUMERO DE
PAGE DANS LE
RAPPORT ESG

RÉFÉRENCE STANDARD
GRI

RÉFÉRENCE PRINCIPE
GLOBAL COMPACT

RÉFÉRENCE ODD
GLOBAL COMPACT

GRI 306-2

Principe 8

ODD 12

GRI 306-2

Principe 8

ODD 12

GRI 306-2

Principe 8

ODD 12

GRI 306-2

Principe 8

ODD 12

TRANSPORT

Volumes transportés produits finis (T)

Nombre total de km parcourus (km)

GRI 305-3

Principe 7 et 8

ODD 12

GRI 305-3

Principe 7 et 8

ODD 12

INDICATEUR PRODUCTION SNF

CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires

GRI 201-1 et 102-7

ODD 8

PRODUCTION (POLYMÈRES, MONOMÈRES)

Production totale

Production globale en polymères

Production globale en monomères

GRI 102-7

ODD 8

GRI 102-7

ODD 8

GRI 102-7

ODD 8

INDICATEUR SOCIAL SNF

NUMERO DE PAGE DANS LE RAPPORT ESG	RÉFÉRENCE STANDARD GRI	RÉFÉRENCE PRINCIPE GLOBAL COMPACT	RÉFÉRENCE ODD GLOBAL COMPACT
--	---------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

EFFECTIF TOTAL

Effectif Total	GRI 102-7		
----------------	-----------	--	--

EFFECTIF PAR GENRE

Effectif hommes	GRI 102-8		
Effectif femmes	GRI 102-8		
Nb de femmes cadres	GRI 102-8		ODD 5
Nb de femmes dans les programmes de formation en entreprise	GRI 102-8		ODD 5

EFFECTIF PAR ÂGE

FEMMES

Effectif femmes - AGE < 25			
Effectif femmes - AGE 25 - 29			
Effectif femmes - AGE 30 - 39			
Effectif femmes - AGE 40 - 49			
Effectif femmes - AGE > 50			

HOMMES

Effectif hommes - AGE < 25			
Effectif hommes - AGE 25 - 29			
Effectif hommes - AGE 30 - 39			
Effectif hommes - AGE 40 - 49			
Effectif hommes - AGE > 50			

EFFECTIF PAR CATEGORIES SOCIAUX PROFESSIONNELLES

Effectif Cadre	GRI 102-8		
Effectif Non Cadre	GRI 102-8		

INDICATEUR SOCIAL SNF

NUMERO DE PAGE DANS LE RAPPORT ESG	RÉFÉRENCE STANDARD GRI	RÉFÉRENCE PRINCIPE GLOBAL COMPACT	RÉFÉRENCE ODD GLOBAL COMPACT
--	---------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

GESTION DES CARRIÈRES

Evolution du recrutement	GRI 401		ODD 8
Nb de promotions	GRI 404		ODD 10
Nb de promotions hommes	GRI 404		ODD 10
Nb de promotions femmes	GRI 404		ODD 10
Nb d'employés qui ont quitté l'entreprise	GRI 401		ODD 8
Taux de rotation des employés (%)	GRI 401		ODD 8
Nb d'employés qui ont eu une modification de poste en interne	GRI 404		ODD 10
Mobilité interne (%)	GRI 404		ODD 10

GESTION DES CARRIÈRES

Nombre d'heures totales de formation	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Nombre total d'heures de formation HSE	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Nb de jours de formation	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Budget annuel de formation	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Nb de collaborateurs ayant suivi une formation sur l'année	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Nombre d'heures de formation par employé	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nb de salariés absents	GRI 403-10		
Nb de maladies professionnelles	GRI 403-10		
Nb salariés couverts par des conventions collectives sur les conditions de travail	GRI 407 et GRI 102-41	Principe 3	ODD 8

SITUATION DE HANDICAP

Nb de salariés avec un handicap	GRI 103	Principe 6	ODD 10
---------------------------------	---------	------------	--------

RÉMUNÉRATION

Rémunération moyenne des employés	GRI 405		ODD 5
Rémunération moyenne des hommes	GRI 405		ODD 5
Rémunération moyenne des femmes	GRI 405		ODD 5

INDICATEUR SOCIAL SNF

MINORITÉ ETHNIQUE

Nombre de salariés issus d'une minorité ethnique
Nombre de travailleurs de nationalités étrangères

NUMERO DE PAGE DANS LE RAPPORT ESG	RÉFÉRENCE STANDARD GRI	RÉFÉRENCE PRINCIPE GLOBAL COMPACT	RÉFÉRENCE ODD GLOBAL COMPACT
--	---------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

GRI 103

Principe 6

ODD 10

GRI 103

Principe 6

ODD 10

INDICATEUR SANTÉ - SÉCURITÉ SNF

HEURES TRAVAILLÉES

Nombre d'heures travaillées

NUMERO DE PAGE DANS LE RAPPORT ESG	RÉFÉRENCE STANDARD GRI	RÉFÉRENCE PRINCIPE GLOBAL COMPACT	RÉFÉRENCE ODD GLOBAL COMPACT
--	---------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

ACCIDENTS AVEC ARRÊTS

Nombre d'accidents avec arrêt
Taux d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

ACCIDENTS SANS ARRÊTS

Nombre d'accidents sans arrêt

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

ACCIDENTS ENREGISTRABLES / JOURS D'ARRÊTS

Nombre d'accidents enregistrables (avec et sans arrêt)
Taux d'accidents enregistrables par million d'heures travaillées
Nombre de jours d'arrêts

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

INDICATEUR SANTÉ - SÉCURITÉ SNF

NUMERO DE PAGE DANS LE RAPPORT ESG

RÉFÉRENCE STANDARD GRI

RÉFÉRENCE PRINCIPE GLOBAL COMPACT

RÉFÉRENCE ODD GLOBAL COMPACT

ACCIDENTS BÉNINS

Nombre d'accidents bénins

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

GRAVITÉ TG

Gravité

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

ACCIDENTS MORTELS

Nombre de décès

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

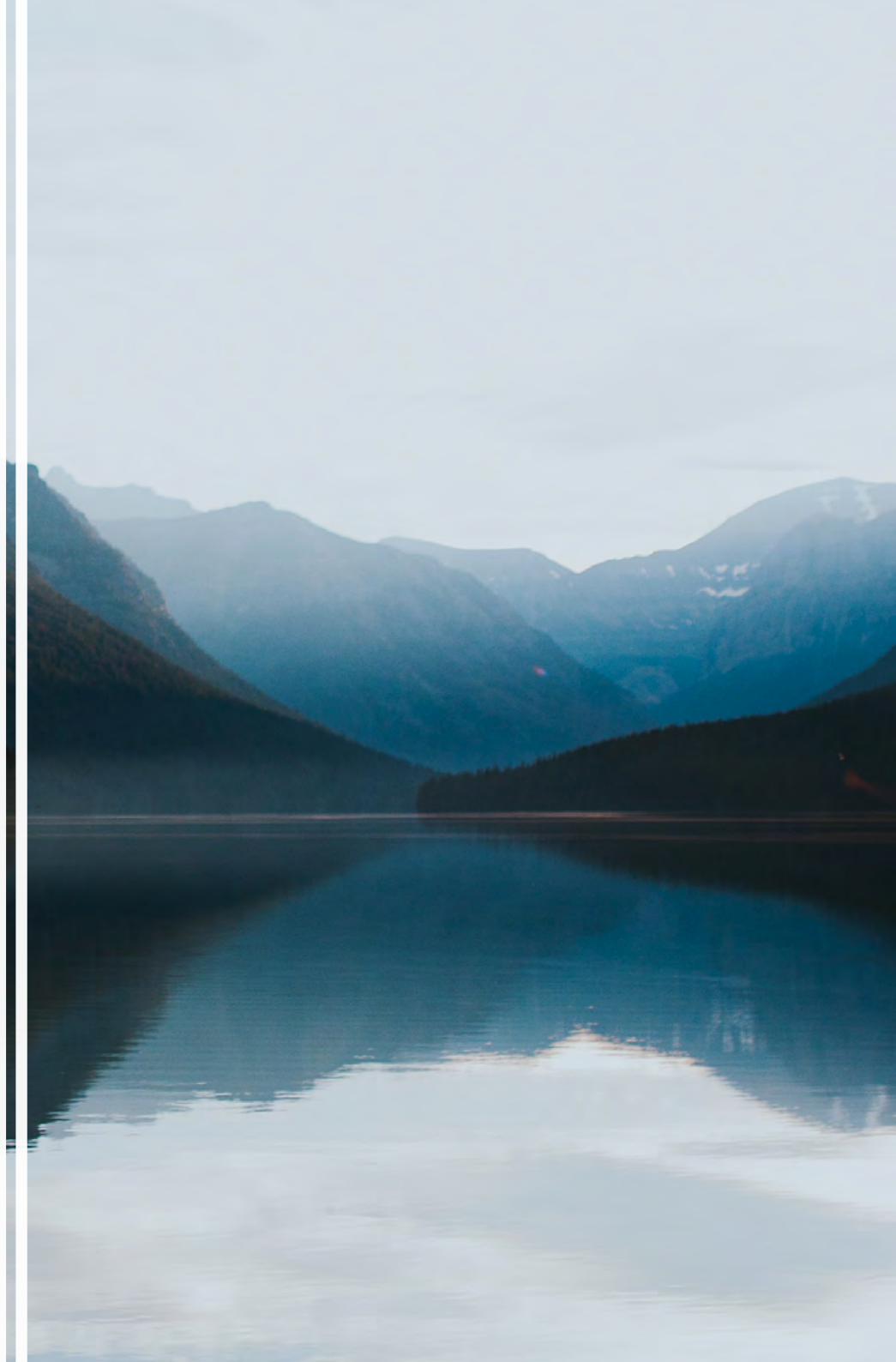
Nombre d'accidents mortels pour 100 millions d'heures travaillées

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3



RAPPORT INDÉPENDANT D'ASSURANCE LIMITÉE



RAPPORT INDEPENDANT D'ASSURANCE LIMITEE

SPCM SA

Société Anonyme

ZAC du Milieux

42160 ANDREZIEUX BOUTHEON (France)

**RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES, DESIGNÉ ORGANISME TIERS
INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION
CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-
FINANCIÈRE**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de SPCM SA, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion

d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de devoir de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention [ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (Assurance engagements other than audits or

reviews of historical financial information).

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris,

lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes¹ - pour celles relatives à certains risques (risques industriels, risques de non-conformité, risques achats et corruption, risques droits de l'homme), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites

1. Code de conduite et d'éthique ; Évaluation ECOVADIS sur le thème des droits de l'Homme et des conditions de travail ; Politiques mises en place pour maîtriser les risques industriels ; Mesures mises en place pour assurer la conformité à la réglementation applicable sur le site.

précisées dans la Déclaration.

- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.

- Nous avons mis en œuvre, pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs² que nous avons considérés les plus importants :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 25 et 99% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests.

2. Émissions de CO2 en tonnes équivalent carbone (facteur d'émissions du gaz naturel utilisé pour la production de nos produits), Émissions de CFC/HFC, DCO des eaux résiduaires en kg Demande Chimique en Oxygène, Volumes des eaux résiduaires en m3, Consommation d'eau en m3, Déchets dangereux en tonnes, Déchets non dangereux en tonnes, Déchets valorisés en énergie en tonnes, Déchets valorisés autres en tonnes, Consommation d'électricité en MWh, Consommation de gaz en MWh, Taux de fréquence d'accident avec arrêt, Total des heures de formation, effectif.

3. Audit de site : Taixing (Chine), Rudong (Chine)

Revue de cohérence au niveau site : Andrézieux (France)

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et Ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes entre janvier 2021 et mars 2021.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 12 mars 2021.

L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés



Guillaume VILLARD

SNF (CHINA) FLOCCULANT Co. Ltd.
Taixing economic development zone
West of Tongjiang road
Taixing City Jiangsu Province 225442
CHINA

+86 523 767 6300
commercial@snfchina.com
www.snfchina.com

SNF Holding Company
1 Chemical Plant road
Riceboro, Georgia 31323
U.S.A

+1 (912) 884 3366
info@snfhc.com
www.us.snf.com

SNF sa
ZAC de Milieux
rue Adrienne Bolland
42163 Andrézieux Cedex
FRANCE

+ 33 (0)4 77 36 86 00
info@snf.com
www.snf.com

SNF
RESPONSIBLE CHEMISTRY